

# PROGRAMME PARTENARIAL 2024

# LES 12 TRAVAUX

DE L'INSTITUT PARIS REGION

APPROUVÉ PAR  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 8 MARS 2024



[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

L'INSTITUT  
PARIS  
REGION

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Nicolas Bauquet - directeur général

**COORDINATION DES ÉTUDES**

Sébastien Alavoine -  
directeur général adjoint

**RÉDACTION**

Marie-Anne Portier

**DIRECTION ARTISTIQUE**

Olivier Cransac

**MAQUETTE**

Agnès Charles

**FABRICATION**

Sylvie Coulomb

**RELATIONS PRESSE**

Sandrine Kocki,  
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

**IMPRESSION**

Jean-Paul Martinez

**L'Institut Paris Region**

15, rue Falguière  
75740 Paris Cedex 15  
01 77 49 77 49



institutparisregion.fr



ISSN 2780-9684

ISSN ressource en ligne en cours

ISBN 978-2-7371-2384-9

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction,  
de traduction et d'adaptation réservés. Les copies, reproductions,  
citations intégrales ou partielles, pour utilisation autre que strictement privée  
et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur  
ou de l'éditeur.

La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal  
(loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).

Dépot légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Couverture : L'Institut Paris Region, Adobestock/Orxan

# ÉDITO

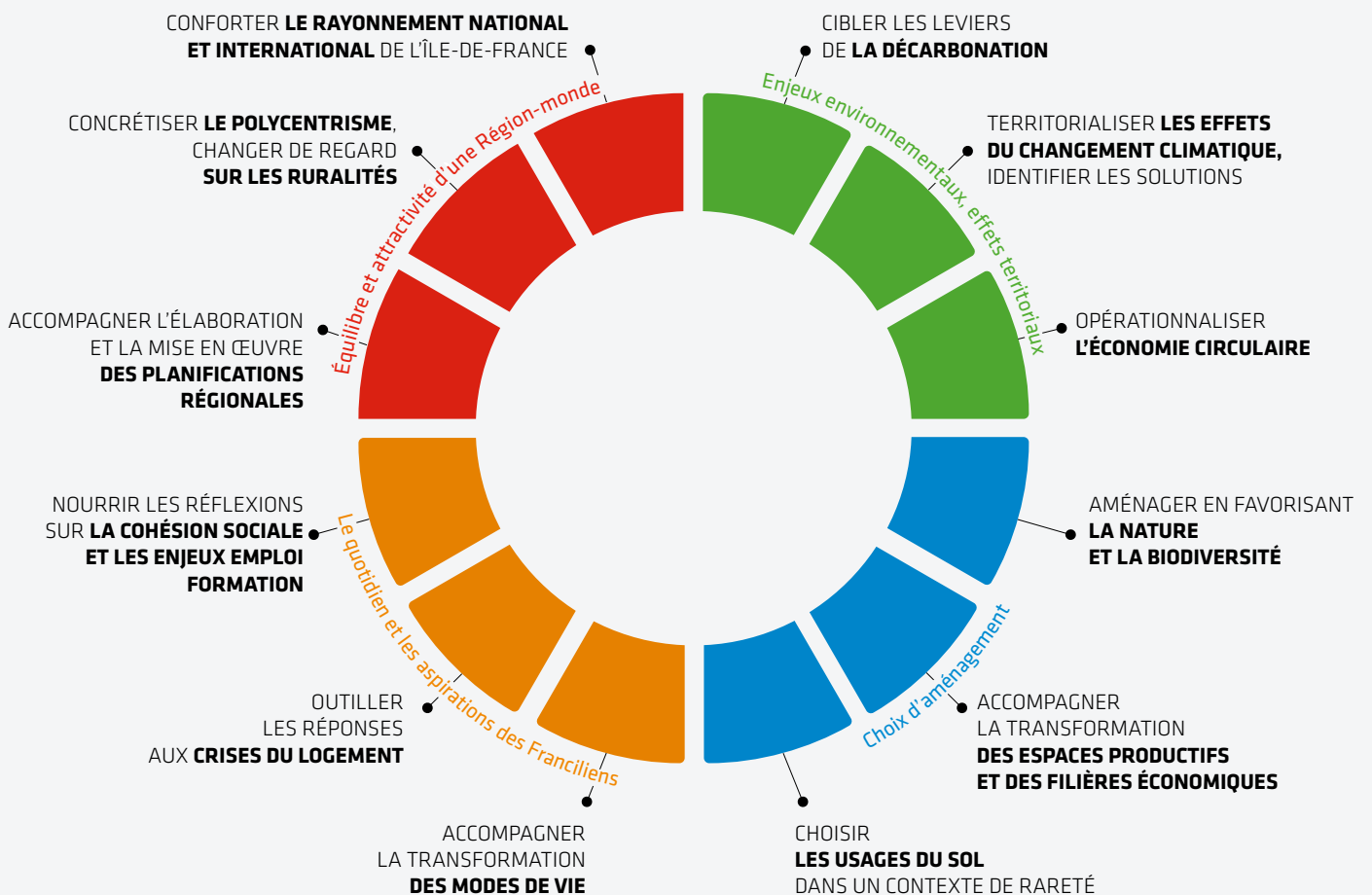
J'ai le plaisir de vous présenter le programme partenarial 2024 de L'Institut Paris Region, élaboré par ses équipes en lien avec l'ensemble de ses partenaires. Ce programme est inédit. Plutôt que de fonctionner par thématiques, qui sont bien trop souvent des silos cloisonnés et qui n'ont plus aucun sens dans le monde dans lequel nous vivons, 12 axes majeurs structurent désormais le programme partenarial et reprennent les grands enjeux stratégiques des prochaines décennies. Douze axes qui représentent les grands défis de notre temps et les priorités pour lesquelles nous nous battons jour après jour. Ce programme de travail reflète l'ambition d'un institut à 360 degrés, capable de croiser les expertises pour répondre aux défis qui sont les nôtres et faire évoluer notre manière de penser le territoire, de s'adapter aux nouveaux modes de vie, aux nouvelles manières de consommer, à l'obligation de concilier excellence et résilience. La protection de l'environnement sera au cœur de ces axes avec la nécessité de décarboner notre économie, d'engager la sobriété foncière et de lutter contre le réchauffement climatique, sans oublier les grands enjeux de notre région comme la réduction des fractures territoriales ou la crise du logement que nous traversons actuellement et qui est l'une des plus graves depuis 1954. Nous avons besoin d'un nouveau chemin, d'une vision renouvelée pour emmener les jeunes générations sur le chemin d'un avenir choisi. La force de L'Institut réside dans cette transversalité, mais aussi dans sa capacité d'intervenir à toutes les échelles, du projet local à la planification des grandes métropoles en Afrique ou en Asie. En tant que présidente de la Région Île-de-France, je sais pouvoir m'appuyer sur cette expertise unique, comme le font un nombre croissant de collectivités et d'organismes publics, en Île-de-France et dans le monde.

**Valérie Pécresse**

Présidente de L'Institut Paris Region  
Présidente de la Région Île-de-France

# LES 12 TRAVAUX

DE L'INSTITUT PARIS REGION



# SOMMAIRE

ÉDITO	1
• ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, EFFETS TERRITORIAUX	5
<b>1</b> Cibler les leviers de la décarbonation	6
<b>2</b> Territorialiser les effets du changement climatique, identifier les solutions	8
<b>3</b> Opérationnaliser l'économie circulaire	10
• CHOIX D'AMÉNAGEMENT	13
<b>4</b> Aménager en favorisant la nature et la biodiversité	14
<b>5</b> Accompagner la transformation des espaces productifs et des filières économiques	16
<b>6</b> Choisir les usages du sol dans un contexte de rareté	18
• LE QUOTIDIEN ET LES ASPIRATIONS DES FRANCILIENS	21
<b>7</b> Accompagner la transformation des modes de vie	22
<b>8</b> Outiller les réponses aux crises du logement	24
<b>9</b> Nourrir les réflexions sur la cohésion sociale et les enjeux emploi formation	28
• ÉQUILIBRE ET ATTRACTIVITÉ D'UNE RÉGION-MONDE	29
<b>10</b> Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des planifications régionales	30
<b>11</b> Concrétiser le polycentrisme, changer de regard sur les ruralités	32
<b>12</b> Conforter le rayonnement national et international de l'Île-de-France	34
LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2024	37
LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION	43
LES FORMATIONS	44



Ophélie Ricci, L'Institut Paris Région

# • ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, EFFETS TERRITORIAUX

## 1 CIBLER LES LEVIERS DE LA DÉCARBONATION

L'Île-de-France représente 8,7 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Plus des trois quarts des émissions régionales relèvent des secteurs du bâtiment (47 %) et des transports (31 %). La réduction des émissions doit donc s'opérer prioritairement dans ces deux secteurs. Les travaux de L'Institut permettent aux territoires et acteurs d'identifier et mettre en place des actions de décarbonation performantes, conjuguant évolutions de comportement (report modal des voyageurs et marchandises, mobilité partagée), technologies (électrification, industrie verte), sobriété et efficacité énergétiques. Ces travaux permettent aussi d'identifier les actions de production locale et de stockage d'énergies renouvelables. L'Institut s'attache par ailleurs à renforcer l'accompagnement et la synergie des territoires à travers l'animation de communautés (Générateurs pour le développement du solaire, Fabrique des sobriétés, Club Hydrogène, Prométhéa), la formation d'acteurs relais tels que les ALEC, et la valorisation d'initiatives ou projets emblématiques.

## 2 TERRITORIALISER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, IDENTIFIER LES SOLUTIONS

Tous les territoires sont et seront impactés par le changement climatique, mais à des degrés divers. Les décideurs ont donc besoin d'éléments précis pour mieux connaître les risques, construire et mettre en place des solutions « sur mesure » en fonction de contextes spécifiques. L'échelle régionale est pertinente au regard des bassins de ressources naturelles, du fonctionnement des territoires et des liens entre eux, mais l'adaptation se joue aussi et surtout très localement. Il est donc indispensable

d'intégrer les spécificités locales en termes d'aléas, de vulnérabilités, de capacité d'adaptation et de résilience, tout en s'appuyant sur les complémentarités et les coopérations interterritoriales.

## 3 OPÉRATIONALISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Axe majeur de réorientation du développement régional, l'économie circulaire fédère un nombre croissant d'acteurs et de démarches en Île-de-France, dont l'objectif est de parvenir à optimiser durablement l'usage des ressources, en limitant la consommation et le gaspillage (énergies, matières premières, eau) ainsi que la production de déchets.

L'enjeu est à présent d'atteindre la massification, en levant certains obstacles, notamment le manque d'informations sur les flux de matières et d'énergie et la fragmentation des acteurs, y compris à l'échelle locale. En 2024, l'Institut Paris Region s'attachera à renforcer la mise en place de pratiques circulaires et à les opérationnaliser davantage en association avec les entreprises et les collectivités franciliennes. Cet engagement revêtira plusieurs formes : animation de la communauté des territoires circulaires, analyse du métabolisme régional, caractérisations des espaces nécessaires, des besoins fonciers et de l'acceptabilité sociale des projets, sensibilisation des entreprises et populations...

# 1

## CIBLER LES LEVIERS DE LA DÉCARBONATION



### AGIR SUR LE BÂTI

En Île-de-France, le secteur du bâtiment concentre près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (47 %). Améliorer sa performance énergétique constitue donc un levier majeur de décarbonation. Afin d'aider les acteurs publics à prioriser leurs actions, L'Institut se propose d'étudier les potentiels de rénovation énergétique performante du résidentiel par grandes typologies de bâtiments représentatifs du parc francilien. L'étude de recherche du PUCA sur les mutations du métier de syndic sera finalisée et valorisée sous différentes formes.

Une nouvelle mise à jour du cartoviz « Constructions bois biosourcés » est prévue pour y intégrer les résultats de l'enquête construction bois 2023, en partenariat avec FIBois Île-de-France, ainsi que les projets utilisant des matériaux géosourcés. Ces matériaux biosourcés (bois, paille, chanvre) permettent de réduire significativement l'impact environnemental des projets de construction ou de rénovation.

L'Institut poursuivra par ailleurs son action de mobilisation des acteurs et collectivités pour renforcer la dynamique de mutation et de rénovation des bâtiments tertiaires publics et privés.



### RÉDUIRE L'EMPREINTE TRANSPORTS

Après le bâti, les transports routiers constituent le deuxième secteur émetteur de GES en Île-de-France (31 %). À la demande de la Région, L'Institut continuera de s'intéresser à la route comme support de la multimodalité, de suivre les questions de la mobilité

électrique et hydrogène et de porter un appui technique à la mise en œuvre du réseau vélo Île-de-France (VIF). Les travaux menés en partenariat avec SNCF Transilien sur les atouts du Mass transit et l'intermodalité seront poursuivis. L'Institut participera au côté d'une cinquantaine de partenaires au projet Horizon Europe UPPER sur l'innovation en matière de transports publics durables, avec pour terrain d'expérimentation le territoire de Versailles Grand Parc. Par ailleurs, L'Institut surveille attentivement l'évolution des pratiques de mobilité, à travers ses propres enquêtes, comme l'enquête Mobilité par GNSS 2023, dont il continuera d'exploiter les résultats en 2024, ou en participant à des initiatives extérieures, comme l'enquête bisannuelle du Collectif Mobilité Île-de-France.

### OBSERVER POUR PRIORISER

Le ROSE, réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) copiloté par la DRIEAT et le conseil régional développera ses activités d'observation et de diffusion : mise à jour des inventaires sur la consommation et la production d'énergie et les émissions de GES, actualisation de son volet SIG (Energif), animation des instances et groupes de travail thématiques. Par ailleurs, un travail de suivi et d'analyse des démarches plans climat est mené, et L'Institut contribue aux travaux de révision du plan climat air énergie métropolitain (PCAEM). Il appuiera également la MGP dans la définition d'indicateurs communs pour le suivi évaluation du PCAEM et des plans climat des ETP.

Animateur opérationnel de l'observatoire fret et logistique en Île-de-France (OFELIF), créé en 2023 à



l'initiative du préfet de région et de la présidente du conseil régional, L'Institut collectera les données et les études produites par les différents partenaires du réseau et les diffusera sur le site internet dédié.



## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS LA SOBRIÉTÉ

Les travaux de la Fabrique francilienne de la sobriété se poursuivront pour insuffler une dynamique favorable à l'émergence de projets ou de politiques territoriales de sobriété. La deuxième phase du dispositif d'accompagnement de collectivités lancée en 2023 sera déployée pour la mise en place de plans de sobriété.



## PRODUIRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Une étude sera lancée sur les modèles économiques des différentes énergies renouvelables, en commençant par le solaire photovoltaïque et la géothermie de surface.

Le dispositif Les Générateurs Île-de-France financé par l'ADEME et coordonné par l'AREC entrera dans une phase d'accélération pour accompagner le développement des projets solaire photovoltaïque et éolien des collectivités. Des actions de valorisation de la filière solaire seront également menées (visites de sites, ateliers, *Note rapide* sur les centrales solaires au sol).

L'AREC continuera d'animer et de coordonner PROMÉTHA — cercle francilien qui accompagne la structuration de la filière méthanisation francilienne — et du *Club Hydrogène*, qui valorise les solutions hydrogène, tout en fédérant les initiatives.



### WEBINAIRE

#### « Grand circuit de la rénovation »

Quatre webinaires en partenariat avec Améliorons la ville sont prévus en 2024 :

**13 mars 2024**

Réussir le contrat de performance énergétique

**5 mai 2024**

Optimisation du mix énergétique

**18 septembre 2024**

Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires

**4 décembre 2024**

Pilotage des bâtiment tertiaires



### ÉVÉNEMENT

#### Salon SIBCA - immobilier bas carbone

Intervention sur la ville bas carbone

**7-9 octobre**



### FORMATION

#### Accompagner la rénovation énergétique des logements en Île-de-France

**19 septembre 2024**



#### Sensibiliser aux enjeux de l'hydrogène en Île-de-France

**3 octobre 2024**



### CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

#### ÉNERGIF

Outil de visualisation cartographique et de mise à disposition des données énergie GES du ROSE



#### Rénovation énergétique des copropriétés 2024



#### Gisement solaire des parkings franciliens

30 millions de m<sup>2</sup> disponibles



# 2

## TERRITORIALISER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, IDENTIFIER LES SOLUTIONS



Pierre-Yves Brunaud, L'Institut Paris Region

### SE PRÉPARER AUX ALÉAS ET RENFORCER LA RÉSILIENCE

Dans le cadre du plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC), adopté en 2022, L'Institut s'est vu confier un certain nombre d'actions qu'il met progressivement en œuvre. Après l'étude de préfiguration d'un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique menée en 2023, il s'agira de préciser la mise en place opérationnelle de cet observatoire.

L'Institut finalisera la cartographie des « abris climatiques » à moins de 10 minutes à pied pour les Franciliens en cas de canicule. Un outil dédié sera mis en ligne et une carte « experte » sera proposée pour aider les collectivités à compléter ce maillage par des solutions vertes ou passives de rafraîchissement. Ce travail sera amplifié dans le cadre du PRSE4. Le PRACC prévoit également de faciliter l'accès de tous aux plans d'eau. L'Institut s'est vu confier la réalisation d'un atlas des rus et rivières urbains d'Île-de-France. Ce travail sera restitué sous la forme d'une carte régionale et d'une cartographie interactive.

L'identification des filières économiques sensibles au changement climatique constitue une autre action — commune au SRDEII et au PRACC — confiée à L'Institut. Après une phase préparatoire menée en 2023, l'étude sera lancée en 2024. L'Institut accompagnera le Cerema dans la réalisation d'un travail sur la résilience des infrastructures de transports ferrés en Île-de-France : diagnostic de vulnérabilité au changement climatique, priorisation des actions pour renforcer leur résilience.

### AGIR POUR ET AVEC LA NATURE

Dans le sillage du PRACC, l'édition 2024 de l'« État de santé de la biodiversité en Île-de-France » portera sur l'influence du changement climatique. Il s'appuiera sur l'étude de la bibliographie scientifique et sur la valorisation de projets et initiatives franciliens : rôle atténuateur de la biodiversité, nouvelles pratiques et cultures agricoles et forestières, rôle et gestion de l'eau, conséquences sur les espaces protégés et les espèces emblématiques, leviers réglementaires ou incitatifs... Par ailleurs, l'ARB îdF encadre des étudiants de master engagés dans une synthèse bibliographique et de préconisations sur l'intérêt des plantes locales, horticoles ou spontanées pour l'adaptation aux changements climatiques. L'étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU) analyse l'évolution de l'aménagement du site riverain du Croult à Gonesse pour lutter contre le risque d'inondation (livrable en 2024-2025). C'est un bel exemple de solution fondée sur la nature, sujet sur lequel l'ARB îdF, département biodiversité de L'Institut, se mobilise dans le cadre des programmes européens H2020 REGREEN et Life ARTISAN.

### COMPRENDRE ET GÉRER LES RISQUES

L'Institut apporte un appui important à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) lancée en octobre 2023 : référentiel sur les vulnérabilités, alimentation d'un *vade-mecum* de gestion de crise, estimation du coût des dommages, enjeux post-crise et retour à la normale, culture du risque, suivi des zones inondables... Les inondations par ruissellement ou débordement

constituent le principal risque naturel en Île-de-France. Depuis quarante ans, près de 90 % des arrêtés régionaux de catastrophe naturelle inondation l'ont été pour ruissellement. L'Institut a engagé des travaux visant à améliorer la connaissance territorialisée de ce risque, en partenariat avec la Caisse centrale de réassurance. À l'initiative de la DRIEAT, la cartographie interactive des risques d'inondations par débordement (Seine, Marne, Oise, Loing) sera poursuivie et consolidée.

Au même titre que les inondations, les vagues caniculaires et les sécheresses associées tendent à s'intensifier. Depuis plus de dix ans, L'Institut effectue des travaux importants sur la territorialisation de la chaleur urbaine permettant d'approcher très localement la chaleur en ville : îlots morphologiques urbains (IMU), zones climatiques locales (ZCL), îlots de chaleur urbains (ICU), accompagnées de cartographies interactives. Un rapport d'études et un Cartoviz complet intégrant les registres de solutions à l'îlot seront diffusés en 2024. L'Institut sera fortement impliqué dans le projet *Heat and Health in Cities*. Ce projet ANR vise à améliorer les services climatiques urbains pour prévenir les risques liés à la chaleur, avec la région Île-de-France comme cadre d'étude. Il approfondira ses travaux sur la territorialisation des enjeux (fissuration des bâtiments) du retrait-gonflement des argiles (RGA), résultant des épisodes de sécheresse, de manière à caractériser la typologie des « biens types » les plus exposés. À la demande de l'État, il contribuera aussi à l'élaboration d'un atlas des massifs forestiers à risques d'incendies.



## SENSIBILISER, FORMER, ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

L'Institut accompagnera, notamment en partenariat avec l'ADEME, des collectivités dans la démarche TACCT (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires) et appuiera la montée en compétences des entreprises sur l'adaptation au changement climatique.

En 2024, L'Institut Paris Region poursuivra son appui aux publications et aux recherches du GREC francilien. Au programme : projections climatiques à une échelle infra-régionale ; scénarios d'optimisation des infrastructures vertes et de leurs effets. Il intensifiera également son rôle de « passeur de recherches » avec ses partenaires chercheurs historiques comme le PIREN Seine et ARCEAU.



## CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

### Chaleur en ville

L'impact climatique en fonction de la morphologie urbaine de chaque îlot d'Île-de-France.



### Zones inondées potentielles

Seine · Marne · Oise · Loing



### Baignade interdite

Territoires potentiellement touchés par les inondations par débordements directs de rivières.



# 3

## OPÉRATIONNALISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### OBSERVER ET SUIVRE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES DÉCHETS

L'Ordif mène des missions d'observation permanente dans le cadre d'un processus collaboratif. Il suit et analyse l'ensemble du secteur des déchets franciliens, qu'ils soient dangereux, non dangereux ou inertes, générés par les ménages, les entreprises ou le secteur du BTP. Pour ce faire, il mène des enquêtes récurrentes, annuelles ou biennales : déchets ménagers ou assimilés, installations de traitement de déchets non dangereux et exploite des bases de données publiques. Les données recueillies font l'objet de restitutions publiées sur la page de l'observatoire sur le site de L'Institut et permettent d'alimenter le rapport de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), ainsi que la base de données nationale SINOE. L'ORDIF assure également une observation économique du service public de gestion des déchets (financements, coûts...).



### ANALYSER LE MÉTABOLISME RÉGIONAL

Un premier bilan des flux de matières régionaux avait été réalisé pour les besoins du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et de la stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC), sur la base de données 2015. L'Institut a entrepris en 2023 un travail d'actualisation et d'approfondissement de ce flux de matières régional. En 2024, il est prévu de finaliser ce nouveau bilan, de tenir un atelier de restitution, de mettre en ligne une infographie des flux commentée (diagramme de Sankey) avec des liens vers les travaux et études dis-

ponibles (qui constituera en quelque sorte un premier portail sur l'observation des ressources en Île-de-France), et de publier une *Note rapide*. Certains indicateurs seront mis à jour. Sur un flux particulier, L'Institut poursuivra son partenariat avec le programme OCAPI pour progresser dans le rebouclage du cycle de l'azote, en mettant notamment en ligne un outil de retour d'expériences.

### APPRÉHENDER LES BESOINS FONCIERS

L'Institut se propose d'explorer et de recenser de façon transversale les fonciers dédiés aux services urbains et à l'économie circulaire. Il s'agit des lieux dédiés à l'extraction, à la production, à la transformation et à la fin de vie des ressources nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de la région métropole francilienne. Autrement dit, ce sont les lieux concrets du métabolisme francilien qui sont parfois l'objet de conflits d'usages et qui sont à sanctuariser, particulièrement dans la zone urbaine dense, où se joue et se jouera une grande partie des transitions. Il s'agit notamment des emprises des installations de tri, gestion et traitement des déchets, de production industrielle et de recyclage de matériaux de chantier, de l'économie circulaire, de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation ainsi que de fonciers multifonctionnels.

Un travail mené en partenariat avec la MGP et l'APUR permettra de consolider et d'exploiter une base de données géolocalisées commune des fonciers potentiellement mobilisables pour développer de nouvelles installations dédiées à l'entreposage et au reconditionnement des matériaux de construction.

## FAVORISER LA « CIRCULARITÉ » DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

À partir d'exemples documentés d'entreprises ayant introduit la circularité dans leur modèle économique, l'Institut s'interrogera sur les conditions de ce basculement et le rôle que peuvent tenir les acteurs publics pour le favoriser, en s'appuyant notamment sur une série d'entretiens avec des industriels.

Dans la continuité des travaux qu'il mène depuis plusieurs années sur le tourisme durable en association avec la Région Île-de-France et Choose Paris Region, L'Institut poursuivra l'identification de bonnes pratiques pouvant aider les professionnels du secteur avec un accent particulier sur l'économie circulaire. De nouveaux développements de l'outil interactif sur le tourisme durable *SlowTips*, seront menés dans plusieurs univers : les musées, les offices de tourisme, les événements professionnels et les bords d'eau. Quant à la filière cinéma, il s'agira de rassembler des données et réaliser une cartographie des ressources utiles pour les tournages itinérants en lien avec les enjeux de l'économie circulaire.

Enfin, en matière d'agriculture et d'agro-alimentaire, L'Institut réalisera une étude sur les principaux circuits de distribution des produits locaux (tendances de consommation, évolution des circuits courts et de distribution classique, proposition de stratégie pour le positionnement de la marque « Produit en Île-de-France ») et engagera les réflexions méthodologiques en 2024 en vue de la réalisation l'année suivante d'un diagnostic sur les outils de transformation en vue de la relocalisation d'activités agro-alimentaires.



## ANIMER LES COMMUNAUTÉS, ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

La Communauté des territoires circulaires, animée par L'Institut et impulsée par la Région, associe au niveau institutionnel l'ADEME, la DRIEAT, la Banque des Territoires, le Sycotom et L'Institut Paris Region. Plusieurs actions seront menées en 2024 : animation d'ateliers thématiques et méthodologiques ; organisation d'une rencontre régionale ; développement d'outils partagés, actions de sensibilisation et visites de sites.

L'Ordif accompagne les collectivités sur les outils de pilotage et les coûts du service public de gestion des déchets.



## ÉVÉNEMENT

### Ateliers de la Communauté des territoires circulaires

**Tourisme et économie circulaire**  
2 février 2024



**Sport et économie circulaire**  
22 mars 2024



## FORMATION

**Bâtir l'aménagement circulaire**  
14 novembre 2024

## CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

**Les installations de stockage de déchets non dangereux d'Île-de-France (ISDND)**

Données 2022-2023



**Les incinérateurs franciliens**

UIDND franciliennes 2022-2023



**Plates-formes de compostage d'Île-de-France**

Données 2016-2021



**Organisation institutionnelle des déchets**

Cartographie des acteurs collecte et traitement des déchets ménagers 2023



**Tourisme durable : les actions à mettre en œuvre**





# • CHOIX D'AMÉNAGEMENT

## 4 AMÉNAGER EN FAVORISANT LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

Le bien-être et la qualité de vie apparaissent comme des éléments déterminants pour assurer l'attractivité à long terme de la Région Capitale et son fonctionnement harmonieux. Une région où il fait bon vivre, c'est avant tout un cadre agréable, privilégiant la nature et ses bienfaits. Par son approche environnementale unique, son travail continu sur les formes urbaines, architecturales et paysagères, sa connaissance fine des populations, de l'habitat, des mobilités et des espaces publics, sans oublier son expertise santé, L'Institut détient les clefs d'un aménagement plus humain et durable, résolument orienté vers l'amélioration du quotidien de chacun.

## 5 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ESPACES PRODUCTIFS ET DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Dans le cadre de l'élaboration de son SDRIF-E, la Région Île-de-France a identifié 14 550 hectares de sites d'activité d'intérêt régional à préserver. Menacés d'obsolescence, certains sites s'essouffent depuis les années 2000. Mauvaises conditions d'accessibilité, manque d'aménités, ils attirent moins les entreprises comme les salariés. Par ailleurs, l'envolée des prix fonciers, l'évolution de la fiscalité sur les entreprises ou les nouvelles normes environnementales contraignent leurs capacités de transformation. Enfin, leur inscription urbaine et leur configuration architecturale imposent des marges de progression spécifiques : densités, optimisation foncière, lisières avec les quartiers voisins, qualité des espaces publics...

L'Institut Paris Region se propose d'apporter des réponses concrètes aux entreprises et aux collectivités, afin de mieux concilier efficacité des activités économiques, expérience vécue des salariés et des riverains.

L'économie productive dépasse le cercle des ZAE.

L'Institut se propose d'explorer ses transformations,

voire ses hybridations et de mettre à disposition des adhérents bonnes pratiques et pistes d'action opérationnelle.

## 6 CHOISIR LES USAGES DU SOL DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ

Le SDRIF-E définit une trajectoire ambitieuse de sobriété foncière. La rareté des sols urbanisables soulève plusieurs types de conflits d'usages qu'il faut apprendre à dépasser : construire des logements, des infrastructures tout en préservant la nature, voire en renaturant la ville ; maintenir au sein des tissus urbains les activités nécessaires au fonctionnement des territoires et prioriser les fonctions des espaces agricoles, forestiers ou « naturels »... Cette concurrence des usages du sol dans un contexte de pénurie foncière vient renchérir un coût du foncier déjà élevé. Observation des évolutions, compréhension des enjeux et actions stratégiques doivent s'enrichir grâce au développement des outils, mais aussi de nouveaux modes de réflexion associant davantage les différentes parties prenantes (décideurs, habitants, usagers, etc.).

# 4

## AMÉNAGER EN FAVORISANT LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ



### SOUTENIR UN URBANISME CONVIVAL ET DURABLE

L'Institut accompagne la Région et les collectivités dans leur volonté de diffuser un urbanisme novateur et exemplaire en matière de développement durable. En 2024, il suivra la dernière session de l'appel à manifestation d'intérêt « 100 quartiers innovants et écologiques » (AMI QIE) qui soutient des quartiers agréables à vivre alliant logements, emplois, transports, services et nature. Il contribuera à l'évaluation de ce dispositif régional, lancé en 2016. Il accompagnera l'AMI « Quartiers métropolitains d'innovation » (QMI) initié par la MGP en 2022 et piloté par Paris&Co. Ce dispositif s'inscrit dans une approche plus coopérative et connectée aux besoins des usagers de la fabrique urbaine. L'Institut réalisera les diagnostics territoriaux de plusieurs communes en s'appuyant sur la méthode des « marches sensibles ». Cette méthode sera proposée à d'autres quartiers franciliens qui souhaiteraient entreprendre une démarche de convivialité.



### SENSIBILISER LES FRANCILIENS, ENGAGER LES COLLECTIVITÉS

L'ARB îdF assurera des missions de pédagogie et de sensibilisation auprès du grand public (coordination de la Fête de la Nature en Île-de-France, projets éducatifs en milieu scolaire...) et d'animation-formation de la communauté naturaliste. Elle continuera d'accompagner les communes et intercommunalités franciliennes vers la reconnaissance de leurs projets en faveur de la biodiversité à

travers les dispositifs nationaux « Territoire engagé pour la nature » (TEN) et « Capitale française de la biodiversité ».



### AMÉNAGER ET PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT APAISÉ

La base de données régionale des espaces verts et boisés ouverts au public fêtera ses 30 ans en 2024. Constituée par l'Institut, elle permet de suivre l'évolution de la carence et de la desserte en espaces verts. Elle est notamment mobilisée pour la mise en œuvre du Plan vert, avec Île-de-France Nature (IDFN), et du SDRIF-E.

Cette observation au long cours sera valorisée à travers plusieurs livrables.

La mise à jour lancée en 2023 sera achevée en 2024. Dans la continuité des travaux sur les continuités écologiques, un guide à destination des collectivités abordera les enjeux de cette connectivité en milieu urbain et périurbain, ainsi que les améliorations possibles.

À l'initiative de l'EPT Est Ensemble et dans le cadre du travail sur les projets pilotes pour une Métropole nature, l'Institut apportera son appui au projet Grand Chemin, redéfinira le projet stratégique du territoire du Parc des Hauteurs et assurera le lien entre les villes concernées par le projet de Grand parc des trois plateaux de l'Est Parisien.

L'Institut travaille également, depuis 2020, sur l'environnement nocturne. Une bande dessinée didactique et attractive présentant les enjeux, constats et bonnes pratiques valorisera ce travail. La réalisation



d'une cartographie de la pollution lumineuse à l'échelle régionale est à l'étude.



### APPUYER LA RENATURATION

Dans le cadre du programme européen H2020 REGREEN, l'ARBF, département biodiversité de l'Institut, a élaboré une méthodologie permettant d'identifier les zones urbaines à fort potentiel de renaturation au titre de la reconquête de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de l'amélioration de la santé. Ces travaux viennent en appui d'Île-de-France Nature, notamment pour porter à connaissance et déployer son AMI « Retour de la nature en ville » sur le territoire. Les équipes de l'Institut mettront leur action d'accompagnement des territoires à profit pour faire émerger des candidatures au sein du vivier que constituent les TEN ou encore les « Projets pilotes pour une métropole nature ».

La mission de renaturation ne s'arrête pas aux limites administratives. Avec la livraison au premier trimestre 2024 du schéma environnemental des berges de la Seine estuarienne, L'Institut Paris Region aura mis à la disposition des acteurs du fleuve un outil de renaturation couvrant l'intégralité des cours navigables en Île-de-France et en Normandie.



### PRENDRE EN COMPTE LE VIVANT DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Intégrer la biodiversité dans un projet de construction se prépare très en amont et suppose d'adopter une méthode structurée. L'Institut élaborera un guide à destination des aménageurs publics et privés, qui se proposera d'inscrire les projets d'aménagement dans un horizon compatible avec le ZAN et, au-delà, dans l'effort de maintien de la pleine terre et d'espaces favorables à la biodiversité urbaine. Cet ouvrage intéressera aussi les collectivités territoriales confrontées aux exigences de sobriété foncière et responsables de la prise en compte du vivant au sein des documents d'urbanisme.



### FORMATION

**Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité**  
24 avril 2024



**Écoles régionales naturalistes**  
Inscriptions aux sessions 2024



### ÉVÉNEMENT

**Fête de la nature 2024**  
Du 22 au 26 mai 2024



### PUBLICATION

**Accueillir la biodiversité dans son jardin**  
Les carnets pratiques (à paraître)  
info@institutparisregion.fr

### CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

**Regreen**  
Où renaturer en Île-de-France ?



# 5

## ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ESPACES PRODUCTIFS ET DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES



### OBSERVER L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Les sites d'activités économiques (SAE) franciliens recouvrent un large spectre de solutions d'installation d'entreprises et accueillent un large spectre d'activités répondant à des besoins locaux, régionaux ou internationaux.

La base de données des SAE sera finalisée en 2024. Réalisée en étroite association avec les collectivités territoriales franciliennes (EPCI et EPT), en particulier les adhérents de L'Institut, elle nécessite la mise à jour et le développement des bases thématiques sur l'immobilier d'entreprise (zones d'activités, industries, bureaux, commerces, emprises logistiques...). L'outil éclairera aussi bien l'enquête publique et la mise en œuvre du SDRIF-E (suivi de l'aménagement économique) que les acteurs et décideurs locaux.

### ANALYSER LA TRANSFORMATION DES FILIÈRES

Chaque année, l'Institut concentre son attention sur des filières particulières, renforçant ainsi son expertise des écosystèmes et des dynamiques sectoriels. En 2024, les profondes mutations de l'industrie automobile (transition des motorisations thermiques vers des solutions bas carbone, électriques ou hydrogènes) seront à l'étude. Après une première analyse des acteurs économiques de la filière hydrogène en Île-de-France, qui sera présentée lors du salon Hyvolution 2024 et donnera lieu à une publication au format *Note Rapide*, L'Institut poursuivra ses analyses en lien avec la Région afin de déterminer le positionnement économique de cette filière à l'échelle européenne et d'en déterminer des pistes

de soutien. L'identification des acteurs de la filière hydrogène et de leur positionnement respectif sera réalisée avec le soutien de la CCI Paris Ile-de-France, d'après les éléments collectés par le club hydrogène lancé par la Région et coordonné par l'AREC et l'association France Hydrogène. L'étude engagée avec Silver Valley sera finalisée afin de déterminer les potentiels de la Silver économie pour des profils spécifiques d'entreprises innovantes. Plusieurs travaux concerneront les industries de la santé, filière stratégique fortement implantée en Île-de-France. Ces études en lien avec la Région s'appuieront sur des partenariats spécifiques notamment avec l'Insee, l'URSSAF, le pôle de compétitivité Medicen.



### RÉGÉNÉRER LES SAE

De nombreux sites d'activité économiques (SAE) relèvent de standards de l'aménagement aujourd'hui dépassés. Certains ont simplement mal vieilli. D'autres nécessitent des stratégies de requalification plus globales.

L'Institut Paris Region, avec le soutien de Grand Paris Aménagement, a débuté en 2023 le prototypage d'un observatoire local de l'obsolescence des zones d'activités économiques. Il a pour objectif d'évaluer le niveau d'obsolescence de chaque zone pour un territoire donné et de les positionner les unes par rapport aux autres. En outre, cet outil a pour vocation d'accompagner la volonté politique de régénération des ZAE étudiées en dressant des recommandations concrètes, du court au moyen-long terme. Ce prototype sera testé sur quatre territoires en 2023-2024.

Cette année, il entre dans une nouvelle phase de conception : validation de l'intérêt de l'outil pour les territoires locaux, ajustements après analyse des experts de L'Institut, vérification de la stabilité du système de traitement informatisé, analyse et visualisation des résultats — dont la pertinence sera testée auprès de deux intercommunalités — et enfin définition de son modèle économique. Cette phase bénéficiera toujours du soutien de GPA qui apportera également son expertise d'aménageur. À partir d'une enquête de terrain, un travail exploratoire analysera les problématiques d'insécurité et de délinquance propres au ZAE.



## ACCUEILLIR ET MAINTENIR LES FONCTIONS PRODUCTIVES ET TERTIAIRES

2024 verra la parution d'un *Carnet pratique* sur l'ancrage des activités productives, dont l'objectif est d'apporter des solutions opérationnelles pour favoriser le maintien ou l'accueil de fonctions productives dans un environnement urbain tendu. Illustré de nombreux exemples, il vise aussi à partager un ensemble de bonnes pratiques avec les élus et professionnels de l'aménagement économique.

À la demande de la Région et de l'État, L'Institut coordonnera l'étude annuelle visant à la mobilisation des « Fonciers industriels disponibles » (ex sites clés) en Île-de-France. Elle servira à un ensemble de partenaires dont la SEM Île-de-France & Investissement, Choose Paris Region ou l'EPFIF.

L'Institut réalisera, en partenariat avec le PUCA, une publication et un événement sur les activités productives en ville. Ce travail sera alimenté par un cycle de séminaires et des études de cas sur différents segments de marché et enjeux fonciers. Plusieurs pistes d'action seront proposées.

Semaine de quatre jours, télétravail, flex office, les évolutions de l'organisation du travail transforment le quotidien des Franciliens et peuvent avoir des conséquences sur les centralités d'emploi. L'Institut poursuivra ses analyses sur l'impact du télétravail sur les lieux d'emploi franciliens, mènera des entretiens avec des acteurs des quartiers d'affaires, de l'immobilier et des entreprises, évaluera l'intensité locale du télétravail au lieu de travail.

Enfin, L'Institut poursuivra le développement de son expertise sur les tiers-lieux franciliens, notamment en lien avec le programme « Tiers-lieux métropolitains » de la MGP ou avec France Tiers-Lieux.



## FORMATION

**Accompagner la création de tiers-lieux sur son territoire**  
11 juin 2024



**Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire**  
25 juin 2024



**La transformation de l'aménagement économique des territoires**  
18 novembre 2024



## ÉVÉNEMENT

**Salon Hyvolution Paris 2024**  
30-31 janvier-1<sup>er</sup> février 2024



**Les Rencontres de Roissy-Meaux-Aéroport**  
15 octobre 2024

Colloque annuel consacré à l'hydrogène et aux nouvelles énergies pour propulser les mobilités de demain

## CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

**Les sites d'activités économiques**  
Commerces, bureaux, zones logistiques, entreprises industrielles...  
Mise à jour à venir en 2024



**Les tiers-lieux**  
De nouveaux espaces pour travailler autrement



**Incubateurs et accélérateurs de start-up en Île-de-France**  
Au 15 juin 2023



# 6

## CHOISIR LES USAGES DU SOL DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ



### OBSERVER ET RETRACER L'USAGE DU SOL

L'Institut accompagne les territoires dans la compréhension de leurs modalités de développement urbain (renouvellement, extension, densification, déterminants) et l'analyse de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers, dans une perspective « ZAN » (zéro artificialisation nette). Pour ce faire, il mobilise plusieurs outils, au premier rang desquels le MOS (mode d'occupation des sols), inventaire numérique de l'occupation du sol francilien depuis 1982, mais aussi de nombreuses bases de données régulièrement actualisées (sites d'activités économiques, commerce, renouvellement urbain, projets d'aménagement, immobilier d'entreprise, tissus urbains...). Le MOS évoluera pour mieux répondre aux exigences des travaux sur l'artificialisation des sols, améliorer sa géométrie, ses nomenclatures et son contenu, avec une prise en compte affinée des espaces publics, mais également pour mieux s'articuler avec l'outil d'observation de l'occupation des sols à grande échelle (OCSGE) développé par l'IGN, qui devrait être déployé sur l'ensemble du pays en 2024.



### QUANTIFIER LES BESOINS

La loi portant sur l'accélération de production d'énergie renouvelable exige la création de zones d'accélération, dont l'implantation va nécessiter des orientations stratégiques. Les terres agricoles sont de plus en plus convoitées pour des fonctions non alimentaires et continuent d'être mobilisées pour le développement urbain, alors qu'elles sont indispensables à l'objectif régional de souveraineté alimen-

taire. Dans ce contexte, l'Institut publiera notamment une *Note rapide* sur la question de l'agrivoltaïsme, une solution de production d'ENR émergente mais consommatrice d'espace au sol.

Les besoins en foncier dédié à l'économie « circulaire » tendent également à se développer. Pour améliorer la connaissance, il est prévu de consolider et d'exploiter une base commune de données géolocalisées des fonciers potentiels dédiés aux plateformes de réemploi des matériaux de construction, en lien avec la MGP et l'APUR.

En même temps, il sera nécessaire d'identifier et réserver des sites potentiellement stratégiques pour la réindustrialisation du territoire.

Quant au secteur de la logistique, essentiel au fonctionnement des métropoles, il exige des emprises de plus en plus larges. Comment peut-on faire évoluer les règles d'urbanisme pour plus d'intensification du parc logistique et la mutation de fonciers déjà urbanisés vers cette filière ?

L'Institut contribue également aux analyses conjoncturelles et tendanciennes de l'Observatoire régional du foncier. Le rapport du groupe de travail sur la régulation des valeurs foncières, créé en 2023, devrait apporter de précieux éclairages sur les leviers mobilisables pour maîtriser les coûts fonciers.

### IDENTIFIER LES FREINS ET LES LEVIERS DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

L'Institut a développé une méthode inspirée de la séquence « éviter, réduire et compenser » pour identifier les contraintes et les leviers des territoires. Ces analyses sont une aide précieuse pour la définition des stratégies locales d'aménagement et leur tra-

duction dans les documents d'urbanisme dans le respect de la trajectoire ZAN. Ces analyses sont poursuivies et approfondies, notamment pour y intégrer une approche de la pleine terre et des besoins de renaturation. Compte tenu de la montée en puissance des enjeux de la compensation de l'artificialisation, L'Institut mènera des travaux exploratoires sur les conditions pratiques de mise en œuvre : comment se déploie la compensation ? Quelles formes prend-elle ? dans quels ordres de grandeur ? avec quels outils ? Le travail portera dans un premier temps sur le défrichage des nombreuses inconnues attachées au sujet en vue d'établir une feuille de route pluriannuelle en lien étroit avec les attentes des partenaires.

La sobriété passe aussi par la densification. Afin de mieux accompagner les décideurs dans ce processus, L'Institut poursuivra ses travaux sur la modélisation des règles de densification dans les documents d'urbanisme et sur la qualité et l'acceptabilité d'un habitat densifié.



## ORIENTER LES USAGES AU REGARD DES CONTEXTES LOCAUX

L'Institut propose et développe de nombreux outils et méthodes qui éclairent les choix d'aménagement en fonction de critères multiples. Il mène une veille active sur la diversité des friches (urbaines, agricoles, industrielles, commerciales...) et poursuivra son appui aux territoires franciliens dans leurs stratégies de reconversion, en lien avec l'objectif ZAN. L'Institut actualisera la base de données des « friches potentielles » mise en place en 2020 pour améliorer la connaissance du gisement foncier et poursuivra, en lien avec la région et les collectivités, l'affinement de l'outil Cassius (Contribution à l'appariement spatial des sites et des usages) qui permet de définir le meilleur usage pour une friche donnée et, inversement, de cibler les meilleures friches disponibles pour un usage défini (datacenter, équipement sportif, habitat, renaturation...).

Il investira la question du foncier économique : identification des fonciers, bâtis ou non, potentiellement stratégiques, de « sites clés » pour la réindustrialisation ; édition d'un *Carnet pratique* sur l'accueil des fonctions productives ; appui au GIP RMA dans sa stratégie de diversification économique selon une méthodologie reproductible sur d'autres territoires.



**Le ZAN en Île-de-France : pourquoi et comment ?**  
1<sup>er</sup> octobre 2024



**Journée des friches**  
4 avril 2024  
info@institutparisregion.fr



**L'occupation du sol**  
MOS 2021 et fiches communales



**Les marchés fonciers**  
Données de référence sur le foncier en Île-de-France.



**Les tissus urbains franciliens**  
Référentiel des formes bâtis



**Les îlots morphologiques urbains**  
Une analyse fine du tissu urbain de l'échelle du quartier aux parcelles bâties





# • LE QUOTIDIEN ET LES ASPIRATIONS DES FRANCILIENS

## 7 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES MODES DE VIE FRANCILIENS

Croissance démographique, évolution des structures familiales, des modes de travail et des emplois, vieillissement de la population, aspirations personnelles et résidentielles, choix et pratiques de mobilité : le visage des Franciliens se transforme, ainsi que leurs modes de vie.

Face à ces mutations rapides, il est crucial de disposer d'outils performants d'observation et de mesure, de qualification, d'identification des signaux faibles et d'anticipation des phénomènes. Dans un contexte mouvant de transition écologique et numérique, L'Institut Paris Region aide les décideurs à définir des politiques publiques et des stratégies territoriales adaptées, en s'appuyant sur la mutualisation des moyens de ses membres et le partage de leurs expériences opérationnelles.

## 8 OUTILLER LES RÉPONSES AUX CRISES DU LOGEMENT

En Île-de-France plus qu'ailleurs en France, répondre aux besoins en logement des populations constitue un axe structurant de l'action publique. La pénurie et la cherté du logement entament la qualité de vie de nombreux habitants (suroccupation, autonomie résidentielle entravée, éloignement du lieu de travail) et alimentent les disparités territoriales (relégation, concentration de la pauvreté). Par effet mécanique, ces disparités nuisent au fonctionnement métropolitain (difficulté de recrutement, de transport, d'accès à la formation et l'emploi). Pour répondre à ce défi commun, il est plus que jamais urgent de construire des solutions adaptées à chaque territoire. Le projet de SDRIF-E arrêté par la Région pose les bases d'une stratégie articulant actions sur le parc existant et

constructions nouvelles. Réaffirmant l'objectif de construire 70 000 logements par an fixé par la loi Grand Paris en l'orientant aux deux tiers vers la production de logements abordables, le projet régional ambitionne de faire de la construction un véritable acte d'aménagement du territoire en renforçant les polarités urbaines et en corrigeant les fractures territoriales. L'Institut Paris Region propose à ses membres d'engager dès 2024 des travaux visant à apporter des réponses opérationnelles et locales aux objectifs régionaux, tant en matière de construction que d'intervention sur le parc existant.

## 9 NOURRIR LES RÉFLEXIONS SUR LA COHÉSION SOCIALE ET LES ENJEUX EMPLOI FORMATION

Définie comme la capacité de la société d'assurer le bien-être de tous ses membres en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation, la cohésion sociale revêt de multiples lectures. Sans prétendre à l'exhaustivité, L'Institut s'attachera à éclairer certains enjeux spécifiques en matière de santé et poursuivra ses travaux sur la victimation et le sentiment d'insécurité.

S'inscrivant dans un objectif de réduction du chômage, les enjeux emploi formation occupent également une place majeure dans la gestion des différentes transitions, qu'elles soient environnementales, économiques ou encore numériques. Plus que jamais ces enjeux nécessitent d'être éclairés par des travaux sur les besoins et les évolutions des compétences, l'adaptation de l'offre de formation et les parcours d'insertion professionnelle pour accompagner les dynamiques régionales. À la demande conjointe de l'État et de la Région, L'Institut Paris Region intègre depuis le printemps 2023 des missions d'observation et d'analyse emploi formation.

## 7

# ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES MODES DE VIE



## ÉCLAIRER LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

L'Institut poursuivra ses projections de population, de ménages, d'actifs et d'emplois à l'échelle locale afin de mesurer l'impact des projets urbains sur les dynamiques territoriales et guider les investissements en équipements, notamment scolaires et de transports.

En lien avec la Région, les départements membres et la région académique, L'Institut anime un groupe de travail qui permet de centraliser les données et expertises pour consolider l'évolution récente des effectifs scolarisés en collèges et lycées, en apprécier les causes et fiabiliser la projection de leur évolution à venir. L'Institut accompagne la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement pour les lycées d'Île-de-France en suivant les dynamiques démographiques des territoires et leurs effets sur l'avancée en âge de jeunes en âge d'aller au lycée. En 2024, il s'agira de fiabiliser l'évolution attendue des effectifs scolaires.

L'actualisation des cadrages départementaux des P+E sera réalisée pour intégrer les nouvelles données disponibles (naissances, décès, migrations, logements, permis de construire...) et atteindre un nouvel horizon, porté à 2040, en cohérence ce avec le nouveau SDRIF-E. Mené en partenariat avec la Drieat, notamment pour ce qui concerne l'évolution des locaux d'activités, ce travail alimente les modèles de transport utilisés l'État et IDFM, mais aussi ceux des grands opérateurs de transport.

## ACCOMPAGNER LES FRANCILIENS

L'Institut s'intéresse au quotidien des Franciliens à tous les âges de la vie. À partir de 2030, le vieillissement des générations du baby-boom va conduire à une très forte augmentation des Franciliens de plus de 85 ans, dont le nombre ferait plus que doubler d'ici 2040. Comment se préparer et s'adapter à ce choc démographique ? Quels besoins d'équipements, de services et de compétences ? Comment réaménager nos villes et territoires pour y favoriser l'autonomie des personnes âgées ? Avec sa communauté d'experts et de partenaires, L'Institut s'est emparé du sujet à l'occasion d'un nouveau numéro des *Cahiers*, à paraître en 2024.

Une étude s'intéressera aux conséquences des séparations de couple sur les ressources des ménages et leurs conditions de vie.

Le monde étudiant, particulièrement exposé aux répercussions de la crise sanitaire et de l'inflation, constituera une autre priorité. L'Institut se penchera sur leurs modes et conditions de vie, notamment en matière de santé, de pratiques sportives et d'alimentation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional de l'alimentation adopté en 2021, L'Institut accompagne la Région dans la réalisation du baromètre de l'alimentation des Franciliens. En 2024, il s'agira d'exploiter et valoriser la dernière enquête réalisée en 2023, en lien avec la Région et Île-de-France Terre de Saveurs. Une *Note rapide* conjointe Institut-Credoc est envisagée.





## SUIVRE L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

L'exploitation des bases de données de l'enquête Mobilité par GNSS (EMG) permettra d'engager des travaux partenariaux et de publier une série de *Note rapide* sur la mobilité des Franciliens. Le tableau de bord mensuel de suivi des mobilités mis en place en octobre 2020 sera poursuivi.

L'Institut participe à un groupe de travail piloté par la MGP sur le suivi des impacts de la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Une étude spécifique est envisagée sur la projection du parc automobile à 2027 et 2030. Un autre travail sera mené sur l'autopartage en zone dense.

Parmi tous les modes de déplacement, les Franciliens privilégient la marche, qui peut agir comme un véritable levier dans les politiques de mobilité à l'échelle de la ville et des territoires. Une étude pluriannuelle, lancée en 2022, se poursuivra en 2024 en intégrant les conditions de « marchabilité » dans les espaces publics.



## ANALYSER LES PRATIQUES SPORTIVES

L'Institut effectuera le bilan à mi-parcours du dispositif « 2h de sport au collège », qui offre des opportunités d'activités physiques à des collégiens éloignés d'une pratique régulière.

En cette année olympique, L'Institut participera à l'enquête, pilotée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), sur le suivi des Jeux 2024 : quantification et description du public francilien, retombées sur les pratiques sportives. L'Institut poursuivra par ailleurs le suivi des pratiques sportives des Franciliens grâce à son enquête annuelle. Structurée en deux parties, cette enquête comporte une partie fixe composée de questions identiques d'années en années et une partie variable annuelle. Une *Note rapide* sera publiée pour valoriser les résultats de l'enquête 2023, qui portait sur le lien entre conditions de travail et pratiques sportive. Une nouvelle enquête sera réalisée au second semestre 2024 pour interroger les Franciliens sur leur accès et la fréquentation des équipements sportifs. Pour mieux appréhender cette thématique, le Cartoviz Sports et la base de données dédiée seront renouvelés et l'application Bougeott enrichie.

Une étude sera menée sur les équipements sportifs en accès libre programmés dans l'espace public.



### SÉMINAIRE

#### Villes, métiers de l'urbanisme, data et IA

Avec la chaire « Aménager Le Grand Paris », dans le cadre de la plate-forme POPSU Grand Paris.

**Juin 2024**

info@institutparisregion.fr



### CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

#### Bougeott, une application gratuite, qui combine sport et culture



#### Tableau de bord de la mobilité

Suivi mensuel par mode et par motif de l'évolution de la mobilité en Île-de-France



#### Enquête Mobilité par GNSS (EMG)

Premiers résultats et potentiel des bases de données

**Mars 2024**

info@institutparisregion.fr



#### Les territoires de la marche en Île-de-France

Cartographie thématique régionale



### PUBLICATION

#### Chiffres clés du sport

2023

	Dense	Intermédiaire	Peu dense à très peu dense	Moyenne régionale
Densité d'équipements au km <sup>2</sup>	10,0	2,3	0,5	2,4
Nombre d'équipements pour 10 000 habitants	20,8	31,6	35,7	23,6
Type d'équipements différents par commune	19,3	9,6	5,5	10,0



# 8

## OUTILLER LES RÉPONSES AUX CRISES DU LOGEMENT



Pierre-Yves Brunaud, L'Institut Paris Region

### ANALYSER LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Principal poste de dépense des ménages, à la fois bien de première nécessité et richesse patrimoniale, le logement occupe une place à part dans la vie des Franciliens. L'analyse de l'enquête nationale logement permettra de mieux appréhender leurs conditions de logement (dépenses, surface, statuts d'occupation), la diversité des situations (reste à vivre, sur ou sous-occupation, travaux réalisés) ainsi que leur satisfaction vis à vis de leur logement et de leur quartier. Autant de connaissances essentielles pour orienter les politiques du logement portées par les acteurs publics. L'Institut mobilisera d'autres données pour identifier et cartographier finement les situations de double précarité énergétique qui, dans un contexte inflationniste, touche de nouveaux profils de ménages présentant de fortes dépenses de chauffage et de déplacement. Des travaux seront entrepris avec les membres pour identifier et faire connaître les leviers d'action face à ces situations. Dans un contexte marqué par l'augmentation des taux d'intérêt qui, en deux ans, a amputé d'un tiers la capacité de financement des ménages, L'Institut se penchera également sur l'évolution du profil des accédants à la propriété et l'effet de cette nouvelle donne financière sur le déroulement de leur parcours résidentiel.

### CONSTRUIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Pour répondre aux besoins en logements, le SDRIF-E arrêté par la Région pose les bases d'une stratégie articulant action sur le parc existant et construction

nouvelle. En orientant deux tiers des nouveaux logements vers la production abordable, il ambitionne de faire de la construction un véritable acte d'aménagement du territoire en renforçant les polarités urbaines et en corrigeant les fractures territoriales, notamment la concentration de la pauvreté. Une attention particulière sera portée aux territoires qui concentrent la pauvreté, pour mieux appréhender leurs dynamiques immobilières, les contours de leur production récente, mais aussi les ambitions et les besoins auxquels les collectivités cherchent à répondre. À l'échelle régionale et locale, L'Institut éclairera les collectivités sur la géographie de la construction, le type de logements produits et la nature des fonciers mobilisés grâce aux data qu'il centralise et enrichit.



### AGIR SUR LE PARC EXISTANT

Pour améliorer les conditions de logement des Franciliens, construire ne suffit pas ! Le parc existant constitue l'essentiel de l'offre accessible à la population et, dans ce contexte, préserver sa qualité et sa vocation résidentielle est une priorité. Plus que jamais sous pression, le parc locatif privé se transforme sous l'effet de concurrences d'usage (locations touristiques, résidences secondaires) et de l'entrée en vigueur progressive des interdictions de louer qui toucheront les passoires énergétiques. L'Institut fera le point sur les dynamiques et mutations de ce segment, essentiel pour accueillir les jeunes Franciliens en quête d'indépendance et les personnes arrivant de province ou de l'international, qui fondent le dy-

namisme démographique et économique de la région. À la veille des jeux olympiques de Paris 2024, une attention particulière sera également portée au phénomène des locations touristiques.

Améliorer l'offre de logement passe également par la transformation de l'existant. Des méthodes et des outils seront valorisés à destination des acteurs locaux pour les accompagner dans leur action. Un guide de la transformation de bureaux et de locaux d'activités en logements sera ainsi publié. Des travaux seront également engagés pour mieux cibler les franges du parc dont la rénovation thermique doit être engagée, en identifier des solutions techniques adaptées aux types de bâti.

Et alors que la fabrique de la ville se transforme et que les effets de la construction ne se traduisent plus par une progression à due proportion du parc de logements, L'Institut mettra en lumière les effets du renouvellement urbain. Quelle offre disparaît au gré de la transformation de la ville sur elle-même et par quels types de logements est-elle remplacée ? Quels en sont les impacts démographiques et sociaux ?



### TRAVAILLER LES SOLUTIONS AVEC LES ACTEURS

Qu'il s'agisse de construire ou d'agir sur le parc existant, les solutions doivent être construites avec les acteurs. L'Institut travaillera étroitement avec eux, pour mieux appréhender leurs modalités d'intervention, leurs contraintes mais aussi les marges de manœuvre et les opportunités à saisir pour améliorer la situation actuelle. Acteurs clés dans l'acte de construire, les maires bâtisseurs feront ainsi l'objet d'une radioscopie pour améliorer le soutien qui peut leur être apporté et développer l'offre de logement attendue par les Franciliens.

Et alors que le logement locatif intermédiaire est mobilisé pour relancer la construction, L'Institut décryptera ses dynamiques de production et le profil des ménages qui y résident. Une attention particulière sera enfin portée aux gestionnaires de résidences étudiantes pour mieux appréhender l'occupation et les redevances pratiquées dans ce parc, mais aussi améliorer la commercialisation de l'offre auprès des étudiants. L'Institut cherchera par ailleurs à identifier les territoires à privilégier pour développer le logement étudiant.



### ÉVÈNEMENT

**Petits déjeuners décideurs-chercheurs :**

**« Sobriété immobilière »**

**17 septembre 2024**

**« Copropriétés et syndics de copropriétés en Île-de-France : réalités et terrains »**

**17 octobre 2024**



### FORMATION

**Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure du ZAN**

**25 novembre 2024**



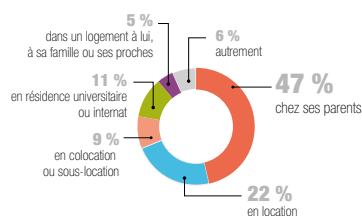
### CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

**Les logements étudiants en Île-de-France**

Cartographie thématique régionale



#### OÙ LOGENT LES ÉTUDIANTS FRANCILIENS ?



**Le logement en Île-de-France**

Caractéristiques du parc, construction et coût



**Mobilités résidentielles**

(mise à jour en 2024)

Échanges migratoires au sein de l'Île-de-France



# 9

## NOURRIR LES RÉFLEXIONS SUR LA COHÉSION SOCIALE ET LES ENJEUX EMPLOI FORMATION



### ANALYSER L'OFFRE DE FORMATION

L'Institut étudiera l'adéquation entre l'offre de formation et les demandes formulées dans Parcoursup à partir des données de la rentrée 2023, avec une attention particulière à la voie professionnelle, et dressera un état des lieux chiffré de l'apprentissage en 2022 en apportant des éléments de compréhension sur les ruptures de ce type de contrats.

### ANTICIPER LES BESOINS

Tensions de recrutement sur certains métiers, besoins en compétences en constante évolution, lutte contre le chômage : L'Institut mobilisera des groupes de travail État-Région, acteurs de l'emploi et des compétences, et les données nécessaires pour territorialiser ces enjeux. Il mettra en ligne des « fiches » d'une vingtaine de pages sur les 25 bassins d'emploi franciliens constitués d'indicateurs régulièrement mis à jour et développera un Cartoviz dédié à l'emploi et à la formation. L'Institut s'attachera à comprendre pourquoi les demandeurs d'emploi franciliens formés dans les métiers en tension peinent à s'y insérer, notamment en identifiant les déterminants et les motivations à leur entrée en formation.

### SONDER LES PERSPECTIVES D'EMPLOI ET LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

En 2024, L'Institut analysera les perspectives d'emploi des salariés mobilisés par les Jeux olympiques et paralympiques 2024, en particulier des résidents de Seine-Saint-Denis. Il éclairera les enjeux emploi-formation de la filière automobile et des industries de santé.

### ÉTUDIER LA PRÉCARITÉ ET LES DISPARITÉS TERRITORIALES

L'Institut cherchera à identifier les territoires dont les populations sont les plus exposées à la précarité énergétique. Ces analyses pourront alimenter l'évolution des dispositifs d'accompagnement déployés par les membres de L'Institut pour réduire ces vulnérabilités. Un focus particulier sera réalisé sur la mobilité des personnes précaires résidant en Essonne. Une étude fera l'état des lieux des dynamiques d'enrichissement et de paupérisation des territoires. Les évolutions introduites par la nouvelle géographie de la politique de la ville (permanences, entrants et sortants) et les enjeux pour les territoires concernés feront l'objet d'une note de décryptage.



### MESURER LES PEURS ET L'INSÉCURITÉ

Après la publication début 2024 des principaux enseignements de la douzième édition de l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité », des exploitations complémentaires viendront approfondir la connaissance de l'insécurité à laquelle sont confrontés les Franciliens selon les catégories de population (jeunes, personnes âgées, femmes, etc.) et de territoire.

### AUSCULTER LES POPULATIONS

L'ORS, département santé de l'institut mènera des travaux sur la santé périnatale et des mères — population pour laquelle les indicateurs sont peu favorables et ont tendance à se dégrader —, sur la santé

des jeunes — qui présente de mauvais indicateurs de santé mentale —, sur la santé des personnes âgées — avec des enjeux de prévention de la perte d'autonomie et de prise en charge —, des personnes en situation de handicap et des personnes en extrême précarité.



### ÉVALUER LES IMPACTS DE L'ACTION PUBLIQUE SUR LA SANTÉ

Toutes les politiques publiques sectorielles (environnement, transports, logement, éducation, etc.) ont des répercussions sur santé et peuvent accroître les inégalités. L'investigation de nouveaux champs de politiques publiques via des démarches de type «évaluation des impacts sur la santé» (EIS), permet de repérer des enjeux de santé insoupçonnés. Dans cette perspective, l'ORS finalisera en 2024, sous forme d'un Focus Santé, son exploration du concept « Health assets » (santé positive) et de ses expérimentations européennes. Il assurera également l'accompagnement méthodologique d'une expérimentation territoriale « une seule santé » ainsi qu'un guide de la planification concrète d'actions « une seule santé ».

L'ORS est impliqué dans 10 actions du PRSE4 au travers de projets portés par le réseau ÎSÉE, réseau santé-environnement qu'il pilote depuis 2019. Par ailleurs, il poursuivra les travaux sur l'impact de la qualité de l'air et initiera la réflexion sur la question des impacts sanitaires croisés des expositions au bruit et à la pollution atmosphérique. Plusieurs études seront menées afin de décrire les inégalités de santé et de qualité de l'environnement en Île-de-France. Ces différents travaux contribueront à enrichir l'offre d'indicateurs mise à disposition dans l'outil InTerSanté Environnement qui sera alimenté au fur et à mesure des développements.



### ÉVÈNEMENT

#### Ruptures de contrats dans l'apprentissage – État de l'art et solutions –

Temps d'échange partenarial

4<sup>e</sup> trimestre 2024

info@institutparisregion.fr



### CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

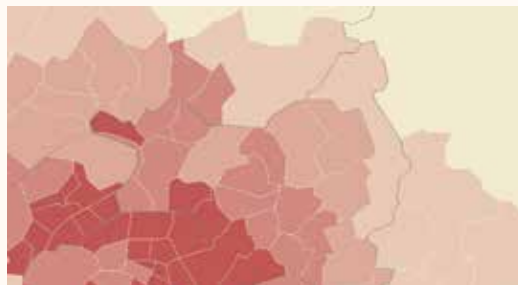
#### Multi-expositions environnementales

Indicateurs de pollutions et de vulnérabilité socioterritoriale



#### InTerSanté

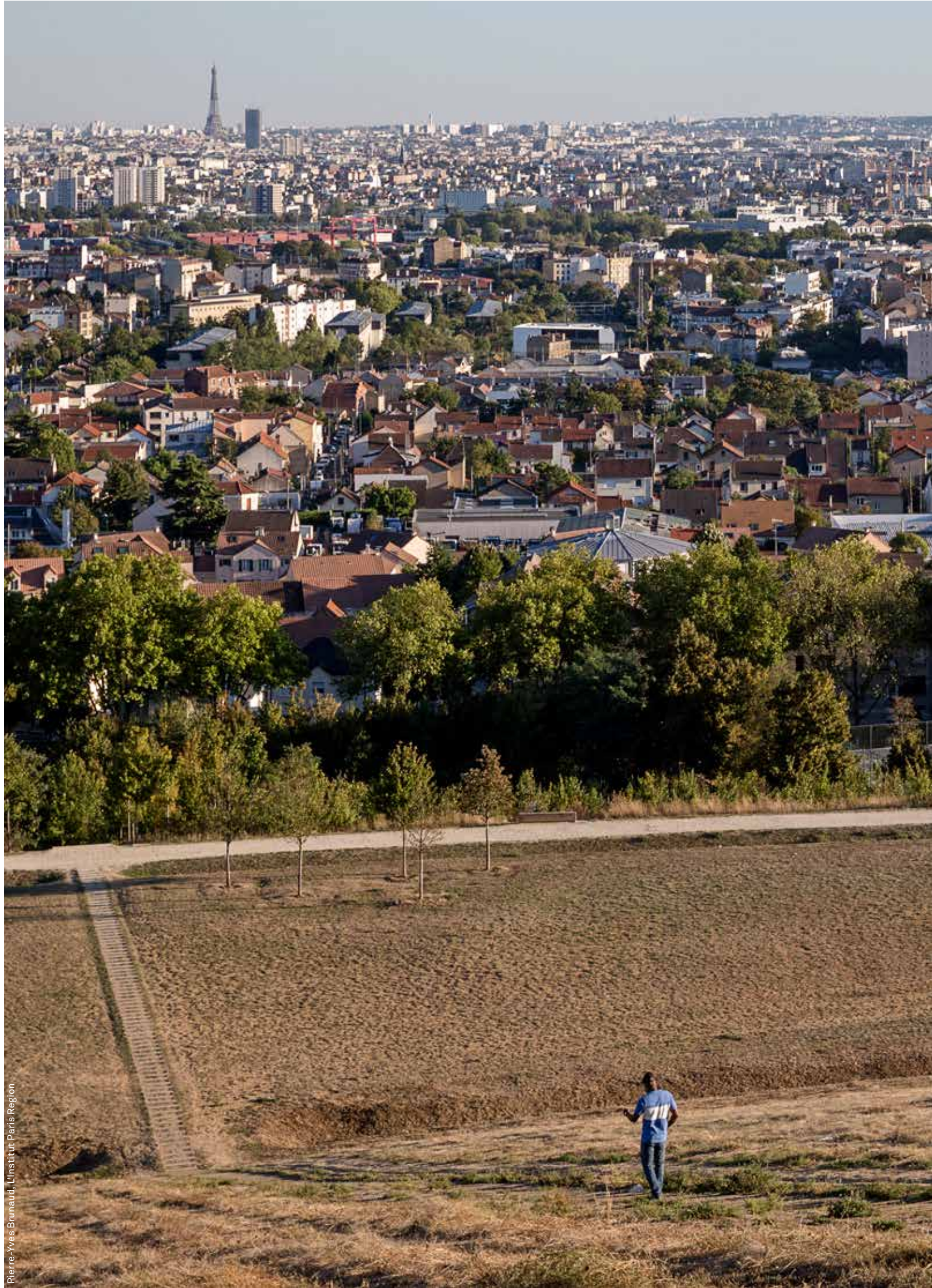
Indicateurs territorialisés sur la santé des Franciliens



#### InTerSanté Jeunes

Indicateurs territorialisés sur la santé des jeunes





# • ÉQUILIBRE ET ATTRACTIVITÉ D'UNE RÉGION-MONDE

10

## ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANIFICATIONS RÉGIONALES

La planification écologique revient sur le devant de la scène avec de nombreux schémas régionaux et métropolitains en cours d'élaboration et la programmation d'événements tels que les Conférences des parties (COP) sur le climat. La concomitance de ces différents exercices constitue à la fois un atout, car elle favorise la cohérence des approches, mais aussi un risque, car elle pourrait faire perdre le fil d'une vision régionale globale. Aux côtés de la Région pour la finalisation et la mise en oeuvre du SDRIF-E, L'Institut sera également mobilisé sur plusieurs planifications sectorielles et territoriales à plusieurs étapes de leur conception (diagnostic, orientations, évaluations environnementales stratégiques, outils de mise en oeuvre...). Grâce à ses outils d'observation partagés, sa connaissance des enjeux régionaux et territoriaux ainsi qu'à son expertise réglementaire, il sera en première ligne pour accompagner les adhérents et renouveler les modes de faire. Une place particulière revient à la planification écologique, qui a profondément évolué à la faveur du changement climatique, des préoccupations environnementales et de la législation, infusant et entraînant la révision d'autres politiques « sectorielles », comme la mobilité ou le logement, par exemple

11

## CONCRÉTISER LE POLYCENTRISME, CHANGER DE REGARD SUR LES RURALITÉS

Porté par le SDRIF-E, le polycentrisme vise un aménagement et un développement équilibré de la région s'appuyant sur des polarités existantes ou en devenir afin notamment de répondre aux attentes des Franciliens et d'améliorer leurs cadres de vie. Si les dispositions réglementaires permettent de guider la planification locale pour renforcer la structuration

des territoires, la concrétisation de ce parti pris nécessite d'actionner d'autres leviers.

Ainsi, l'aménagement opérationnel, souvent guidé par des opportunités foncières et des logiques de marché, doit s'inscrire dans une réflexion plus large sur sa contribution à l'offre urbaine. Comment conforter ces polarités ? Quelle place pour les différentes formes de ruralités dans cette approche polycentrique ? Comment concilier la concentration et la hiérarchisation de certaines fonctions avec le développement de l'interterritorialité ? Autant de questions qui nécessitent de mieux appréhender la diversité des situations locales pour définir des outils adaptés et accompagner la concrétisation du polycentrisme francilien.

12

## CONFORTER LE RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE

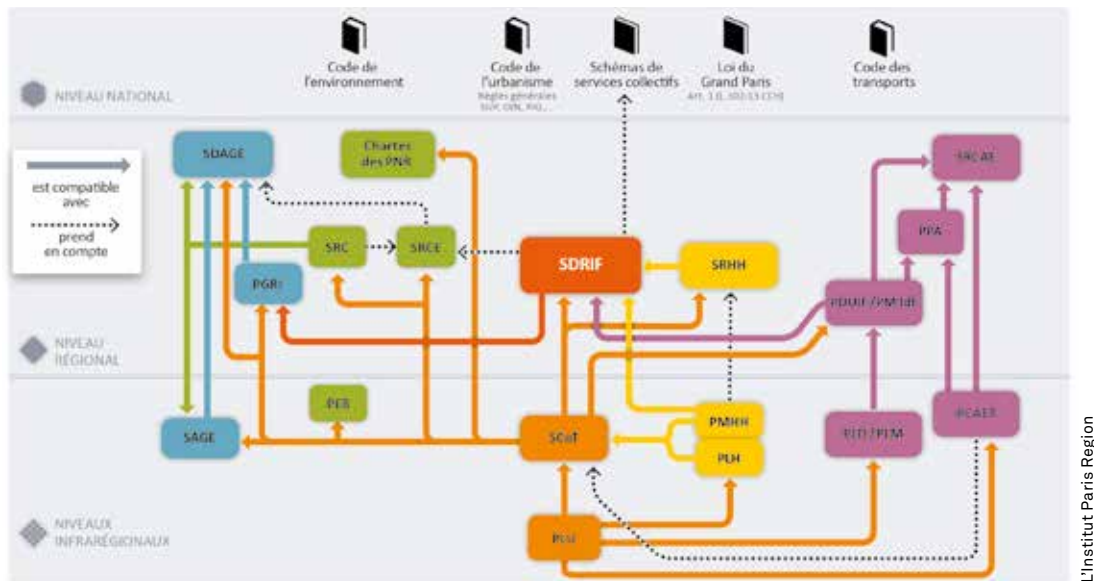
L'Institut analyse les impacts des transformations mondiales (géopolitiques, économiques et climatiques) et alimente les réflexions sur le positionnement stratégique de l'Île-de-France aux niveaux national, européen et mondial pour prendre la mesure des transitions en cours et faire rayonner l'Île-de-France dans le monde. Il s'attache à valoriser les atouts franciliens pour attirer entreprises, investisseurs, talents, compétences et touristes.

La Région Île-de-France soutient, au travers de sa coopération décentralisée, les efforts déployés par ses partenaires pour développer leurs territoires, les rendre plus résilients et compétitifs. L'Institut lui apporte son appui et intervient directement sur le terrain en adaptant son expertise et son savoir-faire au profit de projets locaux.

L'Institut participe également aux débats internationaux sur la ville et les métropoles auprès de multiples organismes — ONU-Habitat, Unesco, Metropolis, Metrex, WCCF... — et mène des actions en faveur de la préservation du Patrimoine mondial.

# 10

# ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANIFICATIONS RÉGIONALES



L'Institut Paris Region

## ACCOMPAGNER LA FINALISATION DU SDRIF-E, OUTILLER SA MISE EN ŒUVRE

L'Institut Paris Region continue de se mobiliser pour accompagner la Région dans la révision du schéma directeur. Après la production technique du projet arrêté le 12 juillet 2023, il s'agit désormais d'analyser les avis de l'Autorité environnementale et des personnes publiques associées ainsi que les propositions émises dans le cadre de l'enquête publique en vue d'adapter le projet, en s'appuyant notamment sur l'évaluation de l'impact environnemental de certaines demandes.

Après l'adoption par le Conseil régional à l'été 2024, L'Institut appuiera la Région, tant d'un point de vue juridique que technique, dans le cadre de l'examen du projet de SDRIF-E par le Conseil d'État.

Un guide d'application sera rédigé pour sensibiliser les acteurs de l'aménagement régional et accompagner les collectivités dans l'élaboration ou l'évolution de leurs documents d'urbanisme dès l'approbation du SDRIF-E, dont il explicitera certaines orientations réglementaires.

La conception du guide sera assurée par L'Institut en partenariat étroit avec la Région et en association avec les services de l'État.



## ACCOMPAGNER LES PLANIFICATIONS RÉGIONALES DITES « SECTORIELLES »

L'Institut accompagne l'élaboration, la révision ou le suivi de nombreux plans, stratégies ou schémas régionaux et territoriaux : il apporte toute l'expertise dédiée nécessaire, afin de guider les choix en identi-

fiant les effets systématiques et les conséquences possibles sur d'autres enjeux et d'autres territoires, garantir la cohérence globale des exercices de planification et leur cohérence avec les politiques régionales.

En 2024, cette expertise s'appliquera au schéma régional climat air énergie (SRCAE), schéma régional de cohérence écologique (SRCE), schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), plan des mobilités d'Île-de-France (PDMIF) et au schéma régional des carrières (SRC).



## ACCOMPAGNER LES PLANIFICATIONS TERRITORIALES

L'Institut accompagne les territoires dans la conception et la mise en œuvre de leurs documents de planification et favorise leur articulation. À ce titre, il développe des outils pédagogiques et techniques (outil de traduction des règles sur les densités, territorialisation du zéro artificialisation nette (ZAN), potentiels de renaturation-compensation...) et propose des animations (rencontres régionales, formations...).

Cette année, il appuiera en particulier la Métropole du Grand Paris dans la mise en œuvre de son schéma de cohérence territoriale (SCOT) et l'élaboration de son plan climat air énergie : pré-diagnostic, modélisations, développement d'indicateurs spécifiques, convergence avec les plans climat air énergie des établissements publics territoriaux...



## ÉVALUER LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation environnementale stratégique (EES) des plans et programmes est issue de la transposition en droit français d'une directive européenne de 2001. L'objectif est l'intégration de l'environnement au sens large (y compris le paysage, le patrimoine, la santé) le plus en amont possible des projets, dans l'application des principes de précaution et d'action préventive.

Fort de sa connaissance des enjeux du territoire francilien, de son expérience ancienne tant en matière de planification et d'environnement que d'études d'impact de projets, et de ses compétences pluridisciplinaires, L'Institut Paris Region s'est fait une spécialité des EES de plans et programmes depuis une vingtaine d'années. En 2024, ce ne seront pas moins de six EES qui seront finalisées ou réalisées : celles du SDRIF-E, du contrat de plan État-Région (CPER) – volet mobilité –, du schéma régional climat air énergie (SRCAE), du plan climat air énergie de la métropole du Grand Paris (PCAEM), du schéma régional des carrières (SRC) et du schéma régional de cohérence écologique (SRCE). L'EES est une partie intégrante des plans et programmes concernés. Au-delà des procédures obligatoires, L'Institut cherche à mettre ces exercices au service des projets pour les améliorer, et aussi pour apporter un regard pédagogique dans l'intégration de l'environnement et dans la présentation des plans et programmes. Si les différentes parties des EES sont parfaitement décrites par le code de l'environnement, la mise en œuvre concrète en reste très ouverte. Les contenus doivent être adaptés et proportionnés aux effets attendus de chaque plan ou programme. Il s'agit au final de maximiser les effets positifs sur l'environnement et de minimiser les effets négatifs.



## OUTILLER LA PRÉPARATION ET LE SUIVI DE LA COP ÎLE-DE-FRANCE

Visant à définir les leviers d'actions en Île-de-France permettant d'atteindre les objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité, la COP régionale initiée par l'État nécessite d'être outillée par des éléments de diagnostic précis. L'Institut Paris Region apportera son expertise sur les enjeux régionaux et en matière de territorialisation des objectifs. Il préparera également la COP Île-de-France 2025 à l'initiative de la Région.



PUBLICATION



CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

SDRIF-E  
Île-de-France 2040



Projet d'aménagement régional



Orientations réglementaires



Évaluation environnementale stratégique



## CONCRÉTISER LE POLYCENTRISME

Le schéma directeur environnemental de la Région Île-de-France-(SDRIF-E) vise une Région polycentrique, dont l'aménagement se développe de façon équilibrée au sein de bassins de vie, autour de centralités et polarités existantes ou à conforter sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des complémentarités et des interdépendances qui les lient aux régions limitrophes du Bassin parisien. Afin d'accompagner la concrétisation de cet objectif, L'Institut Paris Region engagera des travaux pour définir les conditions du renforcement hiérarchisé de ces polarités franciliennes. Il s'agira dans un premier temps de mieux qualifier la diversité des polarités du cœur et de la couronne de l'agglomération parisienne, et des villes petites et moyennes de l'espace rural. Des entretiens permettront d'identifier les dynamiques à l'œuvre dans ces polarités, les freins et les leviers de leur renforcement et de leur capacité à structurer le développement. Le cahier des charges de l'étude sera défini en association avec des adhérents de L'Institut Paris Region : méthode, phasage des analyses des enjeux retenus, nature des publications et valorisation.

Les projections de population et d'emplois seront marquées par un investissement renouvelé auprès des territoires pour mesurer l'impact de leurs projets urbains sur ces dynamiques ainsi que par une amélioration des outils de modélisation.

En 2024, L'Institut travaillera également à la construction de scénarii départementaux à l'horizon 2040 intégrant le modèle de développement territorial porté par le SDRIF-E.

## RENOUVELER L'APPROCHE DES RURALITÉS

Dans la continuité des travaux déjà engagés sur le ZAN et les parcs naturels régionaux, L'Institut poursuivra son investissement sur les territoires ruraux, pour mieux appréhender leurs défis mais aussi leurs opportunités et trouver des modalités d'action publique qui leur soient adaptées. Dans un premier temps, il s'agira de proposer aux membres de L'Institut une géographie des territoires ruraux franciliens, souvent mal appréhendés par les découpages nationaux. Ensuite plusieurs travaux porteront une attention particulière à ces territoires pour circonscrire leurs enjeux. Ces approches concerneront d'abord la double précarité énergétique, qui frappe d'autant plus ménages vivant dans de grands logements, mal isolés, et qui doivent en plus parcourir de longues distances en voiture pour travailler et accéder aux équipements et services. L'Institut s'intéressera également aux indicateurs de santé dans ces territoires, mais aussi aux problématiques d'accès à l'offre de formation supérieure et professionnalisante. Par ailleurs, une enquête qualitative sera engagée auprès de jeunes lycéens résidant en zone rurale, pour mieux cerner leur organisation quotidienne, les problématiques de déplacement et la façon dont ils se projettent pour la poursuite de leurs études. Pour esquisser des solutions, un travail sera engagé sur l'offre de service et d'équipements existante dans les polarités du rural, et sur la façon dont celles-ci desservent les territoires environnants.



## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

L'Institut a développé un savoir-faire dans la connaissance des équipements et services au travers d'une base de données transversale et poursuivra son appui aux territoires et aux autorités de gestion des équipements pour évaluer l'offre existante, identifier les carences et disparités d'accès et proposer des pistes d'amélioration, de façon à contribuer à la structuration du polycentrisme régional et développer le maillage du territoire.

Dans cette même perspective, L'Institut Paris Region accompagne le conseil régional dans la préfiguration de son dispositif « Tout à 20 minutes » formulé dans le rapport « Lutter contre les fractures » du 21 juillet 2021. Cette mesure vise à maintenir et développer l'offre rurale et périurbaine d'équipements et de services. L'Institut a été chargé d'identifier les territoires situés en « zones blanches ». Les travaux ont porté dans un premier temps sur la culture, le commerce, la santé, les lycées, les sports et les espaces verts. La prochaine étape recense les lieux relevant de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'ORS questionne par ailleurs la méthode de délimitation du zonage médecins, actuellement fondée sur la mesure de niveaux d'accessibilité spatiale aux médecins généralistes. Les résultats seront valorisés en 2024 et partagés avec les partenaires institutionnels et autres acteurs locaux.

L'Institut participe au projet européen DREAMS (*Driving Equitable and Accessible 15 Minute Neighbourhood Transformations*) sur la ville à 15 minutes ou la région à 20 minutes conduit par l'université de Twente (Pays-Bas).



## REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES

Le modèle d'aménagement polycentrique du SDRIF-E nécessite de conforter et redynamiser certaines polarités existantes. L'Institut poursuit et diversifie son implication sur la revitalisation des centres villes, notamment en lien avec des partenaires et adhérents.

Il poursuivra ainsi le travail mis en place avec la Métropole du Grand Paris sur les centres villes vivants et participera aux travaux du programme européen Urbact dont la Métropole est lauréate, avec le programme Cities@heart (2023-2025).



## ÉVÉNEMENT

### Attractivité des centres-villes avec la MGP

Séminaire et action de terrain avec la MGP

**30 mai 2024**

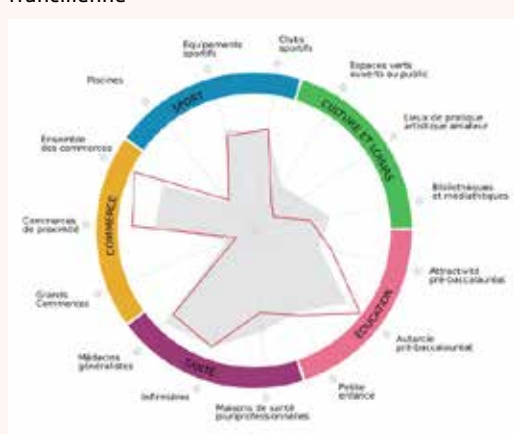
info@institutparisregion.fr



## CARTE ET OUTIL NUMÉRIQUE

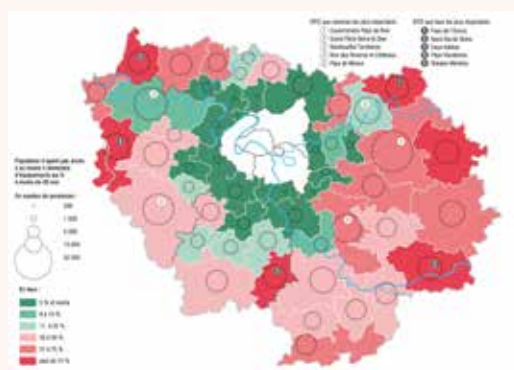
### Équipomètre

Niveau d'équipement et de services des communes et intercommunalités franciliennes



### Tout à 20 minutes : territoires prioritaires

Volume et part de la population des EPCI de grande couronne n'ayant pas accès à « Tout à 20 minutes »





## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ÎLE-DE-FRANCE

L'Institut Paris Region contribue au rayonnement et à l'attractivité de l'Île-de-France par des missions d'appui à ses adhérents et notamment la Région et son agence d'attractivité Choose Paris Region, une coopération vouée à se renforcer en cette année marquée par les JOP Paris 2024. L'Institut va ainsi mobiliser ses compétences pour mener des études spécifiques, comme celle prévue sur la place des investissements étrangers dans l'économie francilienne, accompagner la création de supports de communication (guide d'implantation, chiffres clés, notes techniques) ou encore effectuer des présentations techniques sur l'Île-de-France à l'occasion de salons professionnels comme Hyvolution, le MIPIM ou Vivatech. Les études comparatives menées par L'Institut seront également utilisées pour mieux appréhender les opportunités de développement de l'Île-de-France. Enfin, l'Institut mobilisera ses compétences en attractivité et marketing territorial au service de projets portés par ses adhérents.



## CONTRIBUER AUX RÉFLEXIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'Institut est très actif dans les réseaux français et internationaux, notamment la Fédération nationale des agences d'urbanisme, le réseau des métropoles européennes (Metrex) et la Fédération européenne des agences et des régions pour l'énergie et l'environnement (Fedarene), mais aussi les réseaux Climate Heritage Network, ICLEI, CODATU, l'Union

Internationale pour la conservation de la Nature (UICN), le réseau mondial des agences d'urbanisme et le réseau mondial des professionnels de l'urbain d'ONU-Habitat.

Marqueurs essentiels de l'identité des métropoles, la culture et le patrimoine sont de puissants facteurs de cohésion et d'attractivité. L'Institut poursuivra sa mobilisation internationale sur cette thématique, notamment via le réseau World Cities Culture Forum. Par ailleurs, les réflexions menées sur les politiques de patrimonialisation métropolitaine dans le cadre du réseau Heritopolis se poursuivent et seront présentées à l'occasion du forum urbain mondial d'ONU-Habitat au Caire en novembre 2024.

## APPUYER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'Institut appuie la Région Île-de-France dans ses actions de coopération décentralisée en mobilisant ses expertises. Les localisations sont liées à des accords de coopération avec la Région Île-de-France qui garantissent l'accompagnement dans la durée des entités territoriales. L'Agence française de développement (AFD) au titre de la facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL) et la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (appels à projets) contribuent conjointement au financement de ces actions de coopération. Les interventions à travers le monde concernent Abidjan, Erevan, Hanoï, Rufisque/Dakar, Tchernihiv et Tunis. L'assistance vise essentiellement au renforcement des capacités techniques des services publics (stratégie territoriale et politique pu-

blique). Les thèmes varient selon les demandes et les enjeux prioritaires des territoires concernés.

### Abidjan

La coopération décentralisée avec le Grand Abidjan porte sur un appui à l'Institut d'économie circulaire en vue de mettre en œuvre la Stratégie d'économie circulaire définie dans une première phase. Cette nouvelle action de coopération impliquera L'Institut Paris Region sur la question du recyclage des déchets végétaux des espaces verts du Grand Abidjan, en partenariat avec le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET).

### Erevan

La coopération porte sur la gestion des déchets solides, une stratégie de mobilités douces et de transport bus, et l'appui à l'élaboration du schéma directeur d'urbanisme de la ville.

### Hanoï

Le projet, intitulé Moov'Hanoi, cofinancé par la Région et l'AFD concerne l'amélioration de l'attractivité des bus urbains et du métro par le développement de l'intermodalité. Des enquêtes ménages sur la mobilité sont réalisées en vue de mesurer le potentiel d'attractivité du réseau de bus.

### Tunis

L'Institut appuie les gouvernorats du Grand Tunis et l'Agence Urbaine du Grand Tunis (AUGT) dans la définition technique des études et projets, notamment l'aménagement d'un boulevard, le renforcement des capacités techniques de l'AUGT et une réflexion sur un Plan de mobilité urbaine.

### Territoires Numériques en Transitions

L'Institut accompagne le projet de la Région Île-de-France sur les territoires et le numérique à Antananarivo, Abidjan, Rufisque et Casablanca. Le projet vise à élaborer une stratégie numérique et favoriser l'émergence de start-up.

### Ukraine

L'Institut est mobilisé pour préparer la reconstruction dans l'oblast (région) et la ville de Tchernihiv en Ukraine. Ce territoire a subi de nombreuses destructions. Le projet de coopération décentralisée apporte une assistance technique dans le domaine de la planification urbaine et appuie la Région Île-de-France dans la mobilisation des acteurs de la reconstruction. Le projet est financé par la Région Île-de-France et le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.



### 1<sup>er</sup> Comité de Destination touristique d'Île-de-France

Lancement de la nouvelle version du Genial.ly sous le nom Slow-Tips  
**7 mars 2024**

### MIPIM, marché international des professionnels de l'immobilier

Rendez-vous sur le stand Grand Paris  
**12-15 mars 2024**

**Salon SIMI, immobilier d'entreprise**  
intervention sur stands adhérents et partenaires  
**10-12 décembre 2024**



Abidjan



Erevan



Hanoï



# LISTE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX 2024

## 1. URBANISME - TRANSPORT

### 1.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

#### 1.1.1. Les projets d'aménagement de la Région

- Vers un SDRIF-E : accompagnement de la Région dans la révision de son schéma directeur
- Élaboration du SDRIF-E : finalisation de l'évaluation environnementale stratégique
- Préparation de la mise en oeuvre du SDRIF-E : outil d'interrogation territoriale du SDRIF-E et guide d'application des orientations réglementaires
- Concrétiser le polycentrisme : en définir les freins et leviers
- Tableau de bord des projets aménagement
- Parc des hauteurs – Est Ensemble
- Les friches : valorisations, reconquête
- Urbanisme durable
- Urbanisme transitoire : appui à la Région
- AMI Réhabiliter plutôt que construire
- Concilier densification et qualité de l'habitat
- Comment maîtriser les prix du foncier ? (GT ORF)
- Connaissance des espaces publics franciliens : typologies et potentiels
- Sobriété foncière et compensation

#### 1.1.2. Les projets de mobilité et transport de la Région

- Réseau régional vélo VIF : appui à sa mise en oeuvre
- La route multimodale
- Veille sur les nouvelles mobilités
- Mise en oeuvre de l'Observatoire fret et logistique d'Île-de-France (OFELIF)
- Participation à la révision du Plan des mobilités (PDM) d'Île-de-France
- Observatoire Quartiers de gares du GPE et environnement

#### 1.1.3. Les mutations institutionnelles en Île-de-France

- Expertise et veille juridiques
- Panorama des élus locaux franciliens
- Observatoire de l'intercommunalité
- Suivi et décryptage des réformes des finances locales en Île-de-France
- Organisation institutionnelle et gouvernance territoriale en Île-de-France

#### 1.1.4. Les documents d'urbanisme

- Adaptation des avis PLU/PLUI/SCOT au SDRIF-E et à son suivi évaluation

- Rôle de la planification depuis 50 ans sur l'évolution de la mobilité et des transports

### 1.2. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

- Améliorer les conditions d'accès aux équipements et services de l'ensemble des Franciliens
- Renouveler l'approche des ruralités
- Atelier marche et espaces publics sur le secteur de Belle Épine avec GOSB

#### 1.2.1. Décryptage des territoires (connaissances, études, applications...)

- État des lieux des documents d'urbanisme en Île-de-France
- Veille Bassin parisien et territoires de franges
- Connaissance territoriale
- Mobilité des personnes précaires résidant dans l'Essonne
- ORF : Conjoncture des marchés et de la production foncière
- Quinze années d'innovation urbaine à Paris-Saclay. Quels résultats ? Quels enseignements ?

#### 1.2.2. Appui aux départements et aux intercommunalités (EPT, EPCI, MGP)

- Stationnement vélo sur voirie pour la MGP
- Autoroutes apaisées
- Convention avec la Métropole du Grand Paris
- Analyse territoriale du projet de prolongement de la ligne 18 à l'Est
- Projets pilotes pour une Métropole Nature
- Jalonnement à partir du réseau vélo métropolitain
- Projet européen DREAMS sur la Ville/Région à 15/20 minutes
- Diagnostic transport routier de marchandises sur le territoire de l'EPT Terres d'Envol
- L'autopartage en zone dense
- Analyse de l'occupation du sol et diagnostic de pleine terre
- Territorialisation du ZAN et besoins de renaturation

#### 1.2.3. Appui à la coopération interrégionale et décentralisée

- Appui à la coopération décentralisée
- Projet Moov'Hanoi mobilités durables à Hanoi
- CPIER Vallée de la Seine
- Schéma environnemental des berges de la Seine estuarienne : diagnostic et orientations de renaturation

### 1.3. ÉVALUATION, BENCHMARKING, BONNES PRATIQUES ET MODÉLISATION

- Analyse base SITADEL (autorisation d'urbanisme et dynamiques territoriales)
- Veille évaluation des politiques publiques
- Appui à l'Inspection générale des services de la Région Île-de-France
- Guide de la conversion de bureaux en logements
- Groupe de travail international sur la planification et la gouvernance des Mégapoles
- METREX Avenues Métropolitaines
- La consommation d'espace-temps des divers modes de déplacement : analyse bibliographique
- Projet européen UPPER Horizon Europe
- Comparaison de l'armature logistique entre l'Île-de-France et le Grand Londres
- Le système du fret ferroviaire en région Île-de-France : diagnostic et perspectives
- La marche dans l'espace public et les politiques de mobilité, enjeux et outils
- Urbanisme tactique
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'évaluation du programme régional FEDER-FSE 2021-2027
- Actualisation du diagnostic territorial sur la Région Île-de-France

### 1.4. OBSERVATIONS, DONNÉES ET CARTOGRAPHIES

- Tableau de bord de suivi de la mobilité
- Tableau de bord des projets d'aménagement
- Exploitation des bases de données de l'enquête Mobilité par GNSS (EMG)
- Participation au Collectif Mobilité IDF et aux enquêtes
- Suivi de la mobilité électrique et hydrogène en Île-de-France
- Bases de données, géomatique en aménagement et urbanisme
- Copilotage du groupe de travail ORENAF
- Cartoviz foncier
- Décarbonation du fret routier en Île-de-France
- Bases de données Paysage
- Analyses territoriales des territoires autour de la gare d'Orly-Pont de Rungis et le long du T13 Saint-Germain-En-Laye – Saint-Cyr
- Intermodalité-multimodalité
- Appui technique pour une réflexion sur les comptages vélo au niveau régional
- Localisation de stations multi-énergies au niveau des ports urbains
- Cartographie interfaces fer/fleuve
- Méthodes et outils de calculs d'accessibilité régionale par mode
- Les atouts du Mass transit
- Suivi des projets de transports inscrits au CPER et au SDRIF-E
- Suivi des impacts de la ZFE-m et projection du parc automobile francilien
- Économie de l'aménagement : veille sur les transformations en cours

## 2. ENVIRONNEMENT

### 2.1. LES PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- CPER : évaluation environnementale stratégique (EES), volet complémentaire mobilité
- Appui à la révision du SRCE
- Contribution à la révision du SRCAE et à la régionalisation de la planification écologique
- Contribution à l'organisation de la COP régionale 2025

#### 2.1.1. Agriculture et alimentation

- Les ceintures maraîchères hier, aujourd'hui et demain
- Agriculture et biodiversité
- Mission et observation de l'agriculture urbaine

#### 2.1.2. Nature et biodiversité

- Actualisation de la brochure « Climat : la nature source de solutions »
- Environnement nocturne, pollution lumineuse et trame noire
- Étude « Cimetières vivants »
- Pédagogie et sensibilisation aux enjeux de la biodiversité
- Appui à la déclinaison régionale de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP 2030)
- Atlas des rivières modifiées ou disparues
- Adaptation au changement climatique : faut-il continuer à planter local ?
- Appui à la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB 2020-2030)
- Gestion forestière et biodiversité
- Étude « Chat forestier »
- Les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Énergies renouvelables et biodiversité
- Élaboration, suivi et valorisation des Listes rouges régionales (LRR)
- Prendre en compte le vivant dans les projets d'aménagement – Recommandations et outil d'évaluation
- Étude « Biodiversité et services écosystémiques en agriculture urbaine » (BiSEAU)
- Formation et animation du réseau naturaliste francilien
- La renaturation en Île-de-France
- Cartographie prédictive des populations de chiroptères en Île-de-France

#### 2.1.3. Ressources et matériaux

- Construction bois biosourcés : mise à jour cartographie, sensibilisation des maîtres d'ouvrage
- Observation régionale des ressources : la dimension spatiale du métabolisme francilien
- Le schéma régional des carrières (SRC) : contributions à la finalisation
- Consolidation d'une base de données géolocalisées des fonciers potentiels dédiés aux plateformes de réemploi des matériaux de construction

#### 2.1.4. Transition climat-air-énergie

- Le carbone dans les sols et les végétaux, stockage et déstockage – Veille technique
- PROMÉTHA, cercle francilien de la méthanisation : animation et contribution aux activités



- Filière bois-énergie : observation chaufferies biomasse, expertise des projets, sensibilisation
- Accompagner les projets solaires en Île-de-France : dispositif « Les Générateurs » et promotion de la filière
- Potentiel de couverture solaire du bâti logistique et des parkings associés
- Accompagner les filières économiques franciliennes dans l'adaptation au changement climatique
- Perspective de l'agrivoltaïsme en Île-de-France
- Contribution au Comité régional de l'énergie : suivi des zones accélération ENR
- Animation du Club Hydrogène Île-de-France
- État des lieux de la précarité énergétique
- Valorisation des travaux sur la territorialisation de la chaleur urbaine
- Cartographie des « abris climatiques » frais à moins de 10 min en cas de canicule
- Étude des modèles économiques des différentes ENR

### 2.1.5. Risques et résilience

- Risque sécheresse : Atlas francilien des massifs forestiers à risque d'incendies
- Risque inondation : appui à la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) de la métropole francilienne
- Risque inondation : poursuite des travaux sur le ruissellement
- Étude « Zone d'expansion des crues et de la biodiversité urbaine » (ZEBU)
- Étude sur la résilience des infrastructures de transports ferrés en Île-de-France
- Risque sécheresse : enjeux liés au retrait-gonflement des argiles (RGA)
- Guide sur la résilience des campus universitaires

### 2.1.6. Déchets

- Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), rapport de suivi/évaluation – socle d'observation
- Observation économique des déchets (coûts, financements, emploi) – socle d'observation
- Enquête annuelle déchets ménagers et assimilés (DMA) – socle d'observation
- Enquête sur l'activité des installations de traitement des déchets non dangereux et inertes (données 2022) – socle d'observation
- Observation des déchets dangereux (BDREP & filières à responsabilité élargie des producteurs) – socle d'observation
- Étude sur les performances de collecte du verre et des cartons en grande couronne
- Cartographie du maillage des points de collecte de la filière à responsabilité élargie des producteurs du bâtiment (PMCB).
- Matrice des DMA et déchets résiduels

### 2.2. APPUI AUX TERRITOIRES

- Reconnaissance « Territoires engagés pour la Nature » (TEN)
- Plans climat : appui aux collectivités, analyse des dynamiques en Île-de-France
- Appui à la révision du PCAEM : diagnostic, orientations et plan d'actions, évaluation environnementale

- Accompagnement MGP : définition d'indicateurs communs entre le PCAEM et les plans climat des EPT
- Sobriété énergétique : accompagnement des collectivités et ateliers d'échanges
- Bâtiments tertiaires publics et privés : renforcer la dynamique de mutation et de rénovation
- Accompagnement de projets résilients et post-carbone
- Animation du réseau ACTIFS, réseau régional des ALEC et structures assimilées
- Contribution aux dynamiques de réseaux énergie et climat en Île-de-France
- Le service public de la gestion des déchets : accompagnement des collectivités
- Classement Unesco domaine de Fontainebleau
- Accompagnement des parcs naturels régionaux franciliens
- Adaptation au changement climatique : sensibiliser, former et accompagner les territoires
- Communauté des territoires circulaires : animation
- Guide Aménagement, construction durable, enseignement supérieur et recherche : diffusion et accompagnement
- Travaux sur les continuités écologiques urbaines
- Portrait de la biodiversité territoriale
- Concours Capitale française de la biodiversité
- Étudier les friches sous l'angle de l'écologie

### 2.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE : S'ADAPTER À LA TRANSITION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ?

- Life ARTISAN : Accroître la résilience des territoires en incitant à l'usage des solutions d'adaptation fondées sur la Nature
- Partenariat et coordination avec le GREC francilien
- Partenariat avec le PIREN-Seine
- Projet de thèse « L'urbanisme à l'épreuve du métabolisme territorial »
- États de santé de la biodiversité en Île-de-France : influence des changements climatiques
- Thèse CIFRE sur les changements de la flore en Île-de-France et conséquences pour les interactions plantes/pollinisateurs
- Projet de recherche PUCA : les mutations contemporaines du métier de syndic
- Cycle de l'azote : observation de l'émergence de la séparation/valorisation des urines à la source
- Projet Heat and Health in Cities (H2C)

### 2.4. OBSERVATOIRES, ENQUÊTES, CARTOGRAPHIES ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- Observatoire régional énergie GES : animation du ROSE, production et diffusion de données
- Energif, volet SIG du ROSE : mise à jour
- Mise en place d'un observatoire régional de l'adaptation au changement climatique
- Observation du déploiement des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales
- GéoNat'IdF : base de données naturalistes francilienne et SINP
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts au public : valorisation des 30 ans de la base
- Analyse des mutations au sein des espaces ouverts

- Risque inondation : cartographies interactives
- Observation régionale des ressources : mieux connaître le métabolisme régional et ses incidences sur l'aménagement
- Base de données sur les arbres remarquables d'Île-de-France
- Base de données des espaces verts et boisés ouverts au public : mise à jour 2024
- Baromètre alimentaire régional : suivi et valorisation

## 3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

### 3.1. APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Appui au SDRIF-E
- Observatoire de l'obsolescence des ZAE
- Les sites d'activités économiques (SAE)
- Appui au services de la Région sur l'aménagement économique
- Vulnérabilité de l'industrie face au coût de l'énergie
- Les SAE dans les transitions
- Silver économie
- Les friches industrielles et autres activités économiques

#### 3.1.1. Promouvoir l'attractivité

- Appui renforcé à la Région et à Choose Paris Region sur l'attractivité
- Chiffres clés régionaux (en français, anglais et chinois)
- Chiffres clés locaux de territoires « leaders »

#### 3.1.2. Conforter les lieux et filières de l'économie

- Aménagement numérique et smart city
- Les tiers-lieux, accélérateurs des dynamiques territoriales
- La neutralité carbone, composante forte du modèle de développement économique de l'Île-de-France
- Les sites d'activités économiques (ZAE, Logistique, Commerce, Bureaux, etc.)
- Foncier économique et friches économiques
- Les territoires aéroportuaires (ParisCDG Alliance, Paris Orly)
- Les entreprises franciliennes de la Mode
- Un secteur de pointe porteur d'enjeux de souveraineté : les biomédicaments
- La filière francilienne de la pompe à chaleur – état des lieux et perspectives
- L'écosystème industriel de l'hydrogène en Île-de-France : finalisation et valorisation
- Industries de la santé
- Proximité et convivialité : approche micro-économique des dynamiques territoriales
- Les ressources disponibles en Île-de-France pour faciliter l'économie circulaire de la filière cinéma et séries
- Impact des nouvelles organisations du travail sur les bureaux (et quartiers d'affaires)
- Les règles d'urbanisme locales appliquées au foncier logistique permettent-elles de répondre aux objectifs ZAN et ZEN ?
- Le foncier économique

#### 3.1.3. Accompagner les offres culturelle et touristique

- *Carnet Pratique* « Tourisme fluvestre »
- La culture, levier de développement des territoires
- Cartographie des lieux culturels en Île-de-France
- Le tourisme durable francilien : *SlowTips* et analyses comparatives

#### 3.1.4. Dynamiques démographiques

- Projections démographiques et d'emplois
- États de lieux des disparités socio-territoriales
- Démographie scolaire : dynamiques récentes et projections
- Les départs de l'Île-de-France
- Impact des séparations sur les conditions de vie des ménages

#### 3.1.5. Habitat-logement, politique de la ville et solidarité

- Les mutations contemporaines du métier de syndic
- Situation du logement en Île-de-France (ENL 2020-2021)
- Comment favoriser l'accès des jeunes au logement ?
- Maires bâtisseurs : des élus impliqués pour construire
- L'accession à la propriété : quel impact de la remontée de taux
- Mutations et transformations du parc locatif privé
- Appui à la révision du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH)
- Locations touristiques
- Favoriser l'accès au logement étudiant et le développement de l'offre
- Dynamique de production et occupation des logements locatifs intermédiaires
- Mobilités résidentielles : quel est le profil des ménages quittant leur commune
- Que construire dans les territoires populaires ?
- Groupe de travail sur l'aide sociale à l'enfance
- Décryptage de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville

#### 3.1.6. Lycées, campus et vie étudiante, recherche

- Adéquation entre l'offre de formation et les demandes formulées dans Parcoursup
- Agréments des formations sanitaires et sociales
- Accessibilité à l'offre de formation supérieure et professionnelle
- Conditions de vie des étudiants

#### 3.1.7. Prévention et sécurité

- La décade émeutière de l'été 2023 : éléments d'analyse à froid et retours d'expérience.
- Les veilles sécurité (urbanisme, technologie de surveillance et sécurité/gouvernance et métiers)
- Les enjeux de sécurité dans les ZAE : première approche
- Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France 2023 - Exploitations complémentaires

#### 3.1.8. Les politiques de santé

- Santé et travail
- Le réseau ÎSÉE
- Surveillance épidémiologique de certaines pathologies

- Santé des populations
- Accessibilité et recours aux soins
- La santé dans toutes les politiques
- La santé environnement

### 3.1.9. Les politiques sportives

- Évaluation de l'impact urbain des Jeux olympiques et paralympiques (JOP)
- Cartographie des actions d'aisance aquatique
- Bilan des sections d'excellence sportive
- Les acteurs du parasport
- Bilan à mi-parcours du dispositif 2 h de sport au collège
- Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens
- Sport et espaces publics
- Quel a été le suivi des jeux olympiques de Paris 2024 par les Franciliens ?

### 3.1.10. Emploi et formation

- L'orientation des jeunes vers la formation professionnelle
- Perspectives d'emploi des salariés mobilisés par les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Anticipation territorialisée des besoins en compétences
- La filière automobile : quelles évolutions en matière d'emploi, de métiers et de formation
- État des lieux de l'apprentissage au 31/12/2022
- Les ruptures de contrats dans l'apprentissage en Île-de-France
- Métiers en tensions, émergents, métiers insérants
- Les abandons en cours de cursus au sein des formations du social
- Constitution d'un panel d'organismes de formation
- Participation au groupe de travail du réseau des Carif-Oref
- Les fiches Bassin d'emploi
- Cartoviz emploi et formation
- « Tout à 20 min »
- Contribution à la mise en place d'indicateurs clés sur les formations du sanitaire et du social et sur l'emploi
- Identifier les déterminants et les motivations à l'entrée en formation

## 3.2. APPUIS THÉMATIQUES AUPRÈS DES TERRITOIRES

- Redynamisation des centres-villes

## 3.3. PROSPECTIVE ET RECHERCHE, ENQUÊTES ET BENCHMARKING, INNOVATION ET BONNES PRATIQUES

- Mise à jour et ajustement de la méthodologie du volet emploi des projections P+E
- Partenariat PUCA/POPSU Villes productives
- Partenariat POPSU Grand Paris : les transformations métropolitaines à l'heure des transitions
- Immobilier logistique et stratégie d'implantation (veille)
- Quelle place pour l'économie dans les centralités des grandes métropoles ?
- Ateliers de Cergy

- L'impact de la menace terroriste sur les ambiances urbaines
- *Carnet pratique* : Ancrage des activités productives : finalisation et valorisation
- Économie et biodiversité
- Vieillesse

## 3.4. CARTOGRAPHIE ET INDICATEURS

### 3.4.1. Production cartographique, représentation et applications

- Cartoviz sport

### 3.4.2. Enquête, données et indicateurs

- Les chiffres clés du sport
- Pré-diagnostic territorial basé sur Datascope : actualisation de données sur l'emploi privé
- Base de données logistiques : ajustements

# 4. INFORMATION, MÉDIAS ET VALORISATION

- Semaine francilienne de la donnée

## 4.1. SYSTÈMES D'INFORMATION

- Infrastructure de données géographiques (IDG) de la Région
- Collaboration Île-de-France smart service – ISS

### 4.1.1. Le MOS et ses dérivés

- MOS : évolution et enjeux

### 4.1.2. Développement cartographique, représentations et 3D

- Recherche et développement
- Cartoviz et applications interactives
- Exploitation des images aériennes et spatiales- IA
- Dataviz et visualisation de données
- Diffusion de l'expertise géomatique et data
- Recherche et développement : outils, applications cartographiques, méthodes de représentation 3D
- Articulation MOS et démarche nationale

### 4.1.3. Données et indicateurs

- Portail open data
- Administration du SIG
- Infrastructure et maintenance SI
- Partenariats et conventions de données
- Base de données des tissus urbains franciliens (TUF)
- Datascope
- Base indicateurs et Datascope

## 4.2. LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE CHOAY

- Portail documentaire de la médiathèque
- Iconographie : recherches et appuis documentaires
- Bibliographie : recherches et appuis documentaires
- Contribution aux réseaux documentaires
- Les Partis-pris de la médiathèque
- Campagne de numérisation

- Veille
- Gestion de la bibliothèque

#### 4.3. L'INSTITUT PARIS REGION, FORMATEUR ET HUB DE RECHERCHE ET DE DÉBATS

- Formations 2024 pour professionnels et élus
- Partenariat avec la recherche et l'enseignement supérieur
- Recherche et Europe
- Petit déjeuner décideurs-chercheurs 2024
- Formation « Dynamiques démographiques et immobilières à l'heure de la crise immobilière »
- Formation « Accompagner la transformation des ZAE sur son territoire »
- Formation le ZAN en Île-de-France
- Formation « Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité »
- Formation « Bâtir l'aménagement circulaire »
- Formation « Mieux aménager les quartiers de gare en articulant urbanisme et mobilité »
- Formations « Accompagner la rénovation énergétique des logements » et « Sensibiliser aux enjeux de l'hydrogène »

#### 4.4. COMMUNICATION, MÉDIAS, ÉVÉNEMENTS

- Communication : davantage de multimédia et de partenariats éditoriaux
- Un interlocuteur privilégié pour la presse
- Sites et réseaux sociaux : la force du digital

#### 4.5. L'INSTITUT PARIS REGION AU CŒUR DES RÉSEAUX

- Des réseaux internationaux de professionnels
- Groupe de travail sur le Patrimoine métropolitain

## 5. HORS PROGRAMME PARTENARIAL

### 5.1. FRANCE

- *Carnet pratique* pour l'ADEME sur l'urbanisme tactique
- Étude mobilité du site universitaire de Bobigny
- Covoiturage : lignes potentielles dans l'Essonne
- Mobilité des jeunes en insertion résidant en Seine-Saint-Denis
- Contrat IDFM P+E études territoriales
- Pays de Caux : animation séminaire d'inspiration pour l'équipe de direction
- Grand Soissons : appui au cabinet CEIS sur la mise en attractivité du territoire

### 5.2. INTERNATIONAL

- International : prospection et offres de service en cours
- Urbanisme transitoire en Italie
- Appui à la mise en œuvre de la politique Climat de la Serbie
- Réalisation d'un guide des mobilités non motorisées au Liban
- Abidjan mobilités actives
- SDAU du Grand Tanger et de Tétouan
- Évaluation du SDAU de Casablanca
- Quelle place de l'Île-de-France dans son environnement macro-régional européen ?
- Territoires Numériques en Transitions (TNTS)
- Finalisation du contrat avec l'ambassade de France au Sénégal : accompagner le réseau d'incubateurs ICC Teranga Tech Incub dans leur structuration et leur développement

# LES MEMBRES DE L'INSTITUT PARIS REGION

FÉVRIER 2024

Présidé par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France,  
L'Institut comprend quatre collèges

## Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Valérie Muller, 2<sup>e</sup> vice-présidente, présidente du CESER et 2 conseillers

## État (4 voix)

- Marc Guillaume, 1<sup>er</sup> vice-président, préfet de la Région Île-de-France - préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- La direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- La direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement (DRIHL)

## Collectivités (7 voix)

- L'établissement public interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine
- Le conseil départemental de L'Essonne
- Le conseil départemental du Val-d'Oise
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne
- L'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)
- La Métropole du Grand Paris
- GIP Roissy-Meaux Aéroport

## Organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- La chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- Île-de-France Mobilités (IDFM)



Retrouvez les membres de l'association  
sur notre site internet  
<https://bit.ly/AG-IPR>



# FORMATIONS

## CATALOGUE 2024

### « LES ESSENTIELS » ET « LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME »

AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Le 24 avril 2024, visite de site le 25 avril matin, un jour et demi.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE

Le 11 juin 2024, un jour.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

Le 25 juin 2024, un jour.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DES LOGEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 19 septembre 2024, un jour.

LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?

Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, un jour.

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 3 octobre 2024 et visite de site le 4 octobre 2024 matin, un jour et demi.

RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS :  
LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 8 octobre 2024, un jour.

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

Les 15 et 16 octobre 2024, deux jours.

BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE

Le 14 novembre 2024 et visite de site le 15 novembre 2024 matin, un jour et demi.

LA TRANSFORMATION DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

L'après-midi du 18 novembre 2024 et journée du 19 novembre 2024, un jour et demi.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES  
À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

Les 25 et 26 novembre 2024, un jour ou deux jours.

### INFORMATIONS UTILES



Retrouvez notre catalogue des formations 2024  
sur notre site internet

[www.institutparisregion.fr/formations](http://www.institutparisregion.fr/formations)



**PROGRAMME  
PARTENARIAL**  
DE L'INSTITUT PARIS REGION



**L'INSTITUT PARIS REGION**  
ASSOCIATION LOI 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49

ISSN 2780-9684  
ISSN ressource en ligne en cours  
ISBN 978-2-7371-2384-9